



REPUBLICQUE DU BENIN

*****&*****

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

*****&*****

UNIVERSITE D'ABOMEY – CALAVI (UAC)

*****&*****

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG)

*****&*****

Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de
LICENCES PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ECONOMIQUES

Option : Economie

Filière : ECONOMIE APPLIQUEE

Sujet :

**EFFET DE LA PRODUCTION DU MAÏS SUR LA SECURITE
ALIMENTAIRE DANS LES DEPARTEMENTS DE
L'ATLANTIQUE-LITTORAL : CAS DE OUIDAH.**

Réalisé et soutenu par :

TOHOU Semèvo François-Xavier

&

ZINSOU Mahugnon Frédéric

Sous la direction de :

Tuteur de Stage :

Mr. GNIMASSOU. Angelo
Collaborateur du chef de
Service Appui à la Sécurité
Alimentaire et Nutritionnelle

Directeur de Mémoire :

Dr SATOGUINA. Honorat
Enseignant à la FASEG / UAC

Année académique : 2014-2015

Avertissement

LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY – CALAVI N'ENTEND DONNER AUCUNE APPROBATION, NI IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS CE MEMOIRE. CES OPINION DOIVENT ETRE CONSIDEREES COMME PROPRES A LEURS AUTEURS.

DEDICACES

&

A

- ✓ mon père TOHOU Joseph.
- ✓ ma mère HOUNKPONOU Margueritte
- ✓ mon oncle HOUNKPONOU Ignace et son épouse HOUNKPATIN Fausta
- ✓ Tous mes oncles, mes frères et sœurs, mes cousins et cousines, je vous exprime toute ma gratitude. Merci pour vos soutient.
- ✓ à toutes les familles TOHOU et HOUNKPONOU.
- ✓ à tous mes amis

François – Xavier TOHOU

DEDICACES

&

A

- ✓ mon père ZINSOU Germain.
- ✓ ma mère KONDO Ahouangnisso
- ✓ Tous mes oncles, mes frères et sœurs, mes cousins et cousines, je vous exprime toute ma gratitude. Merci pour vos soutient.

ZINSOU M. Frédéric

REMERCIEMENT

*****&*****

La réalisation de ce mémoire à été facilitée par la contribution appréciable de près ou de loin des personnes aussi divers que nombreuses. C'est l'occasion pour nous de leur témoigner de notre sincère gratitude, ainsi que nos vifs et profonds remerciements. Nous adressons particulièrement nos remerciements :

- à Docteur SATOQUINA Honorat pour l'intérêt qu'il a manifesté dans ce travail, pour sa rigueur.
- à Monsieur AZONHINDE Rodolphe pour avoir accordé une attention très particulière à la réalisation de ce travail.
- à Monsieur ZAMMOU Tchédé Claude qui nous a accepté dans sa structure pour que notre stage effectif.
- à Monsieur GNIMASSOU Angelo, notre tuteur de stage pour la rigueur qu'il a su mettre dans le suivi de ce travail.
- à tous les enseignants de la Faculté des sciences Economiques et de gestion (FASEG)
- à Monsieur ANGLO Valentin pour son soutien, et à tous les agents du CARDER Atlantique Littoral. Nous nous réjouissons aujourd'hui d'avoir l'occasion de leur manifester notre reconnaissance pour tous ce qu'ils ont fait à travers le suivi avec rigueur et dévouement ainsi que les remarques, suggestions et encouragement.
- à tous nos amis, camarades d'amphithéâtres de la promotion 2015.
- Nos profondes gratitude et reconnaissances à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre nous ont soutenu lors de ce travail et dont les noms n'ont pas été mentionnés dans le présent document, loin d'être une ingratitude, c'est plutôt par souci de synthèse.

RESUME

Le présent travail porte sur l'effet de la production du maïs sur la sécurité alimentaire dans la commune d'Ouidah. Pour ce faire, objectif d'analyser les influences qu'aient la production et l'accessibilité du maïs sur la sécurité alimentaire dans cette commune. D'après les travaux effectués, il ressort de cette étude que la production et l'accessibilité du maïs influence positivement et significativement la sécurité alimentaire dans la commune d'Ouidah. Il relève donc d'une importance capitale pour garantir à tous et à tout moment la sécurité alimentaire. Cependant, il s'avère donc nécessaire que le gouvernement mette en place des politiques adéquates pour une meilleure satisfaction de la population par ce produit alimentaire.

SIGLES ET ACRONYMES

*****&*****

AGVSA : Analyse Globale de la Vulnérabilité de la sécurité alimentaire
FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FASEG : Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
FCFA : Franc de la Communauté Financière d'Afrique
INSAE : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
MAEP : Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
ONASA: Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire
PAS: Programme d'Ajustement et Structurel
PNUD: Programme des Nations Unie pour le Développement
OPA: Organisations Professionnelles Agricoles
UARVI: Unité d'Appui aux Réformes et à la Vérification Interne
SCDA : Secteurs Communaux du Développement Agricole
DIPAF : Direction de la Programme, de l'Administration et des Finances
DIFAOP : Direction de l'Information, de la Formation et l'Appui aux Organisations Professionnelles
SFOC : Service de la Formation Opérationnelle et du Conseil aux Exploitations Agricoles
SICAR : Service de l'Information et de la Communication Agricole et Rurale
SAACOP: Service de l'Appui à l'Action Coopératives et aux Organisation Professionnelle
DRC: Direction de la Réglementation et du Contrôle
SSPCI: Service de la Surveillance Phytosanitaire et du Contrôle de qualité des Intrants
SCPAH: Service du Contrôle des Produits d'origine Animale et Halieutique
DPFSA: Direction de la Promotion des Filières et de la Sécurité Alimentaire
SPFA: Service de la Promotion des Filières Agricoles
SASAN: Service de l'Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
DAGR: Direction de l'Aménagement et de la Gestion des Ressources Naturelles
SAER: Service d'Aménagement et d'Equipement Rural
SFGRN: Service des Forêts et de la Gestion des Ressources Naturelles
UARVI: Unité d'Appui aux Réformes et à la Vérification Interne
PVD: Pays en Voie de Développement

LISTE DES TABLEAUX

*****&*****

Tableaux	Titres	Pages
1.	Estimation pour tester la signification globale du modèle	29
2.	Proportion de l'échantillon consommant le maïs produit	31
3.	Quantité de maïs acheté par la Proportion de l'échantillon	32
4.	Proportion de l'échantillon qui mange à sa faim	33
5.	Proportion de l'échantillon mangeant à leur faim en période de non soudure	34
6.	Proportion de l'échantillon mangeant à leur faim en période de soudure	35
7.	Le prix moyen d'un kg du maïs sur le marché dans la période non de soudure	37
8.	Le prix moyen d'un kg du maïs sur le marché dans la période de soudure	38
9.	Le nombre de fois les ménages consomment le maïs dans une journée	39
10.	la Proportion de l'échantillon qui cultive sur leur propre terre	40
11.	Problème foncier des producteurs	40
12.	Chronogramme des activités effectuées au cours du stage	II

LISTE DES GRAPHIQUES

*****&*****

Graphiques	Titres	Pages
1	Proportion de l'échantillon consommant le maïs produit	32
2	Quantité de maïs acheté par la Proportion de l'échantillon	33
3	Proportion de l'échantillon qui mange à sa faim	34
4	Proportion de l'échantillon mangeant à leur faim en période de non soudure	35
5	Proportion de l'échantillon mangeant à leur faim en période de soudure	36
6	Le prix moyen d'un kg du maïs sur le marché dans la période non de soudure	37
7	Le prix moyen d'un kg du maïs sur le marché dans la période de soudure	38
8	Le nombre de fois les ménages consomment le maïs dans une journée	39
9	La Proportion de l'échantillon qui cultive sur leur propre terre	40
10	Problème foncier des producteurs	41

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL ET DEROULEMENT DU STAGE.....	3
1.1-Cadre institutionnel.....	3
1.2- Déroulement du stage.....	10
1.3-Les Difficultés rencontrées et enseignements.....	12
CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE.....	13
2.1-problématique objectifs et l'hypothèse de la recherche.....	13
2.2- Revue de la littérature méthodologie de la recherche.....	15
2.3- Difficultés rencontrées et solutions apportées.....	29
CHAPITRE 3 : ANALYSE DES RESULTATS ET SUGGESTIONS.....	30
3.1- Analyse des résultats de l'hypothèse 1.....	30
3.2 Analyse des résultats de l'hypothès2.....	32
3.3 Suggestions.....	42
CONCLUSION.....	44
REFERENCES BIBLOGRAPHIQUES.....	45
ANNEXS.....	

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Au Bénin comme dans la plupart des Etats africains, le problème de la disponibilité alimentaire, sa répartition dans le temps et dans l'espace est à la base des problèmes de nutrition. L'état nutritionnel des populations, notamment des enfants, est encore plus critique pendant la période de soudure (entre deux récoltes) où les affections nutritionnelles atteignent leur paroxysme.

Si en général, les productions nationales assurent l'autosuffisance en céréales, tubercules et légumineuses, les protéines animales restent cependant déficitaires : la viande, le poisson et le riz sont en grande partie importés. Cet état de chose compromet malheureusement la stabilité ci-dessus évoquée, justifiant ainsi une insécurité alimentaire.

Pour réduire l'insécurité alimentaire, la Banque mondiale, dans son rapport sur le développement dans le monde (rapport 2007-2008) préconisait d'investir d'avantage dans l'agriculture en Afrique. Elle place le secteur agricole au centre des efforts de développement pour pouvoir atteindre l'objectif consistant à réduire de moitié cette année(2015) la proportion de la population vulnérable. Les recommandations issues adoptent pour l'Afrique un plan d'actions mettant l'agriculture au service du développement. Dans cette optique, le gouvernement béninois envisage d'accroître la production annuelle du maïs pour passer de 931589 tonnes en 2007 à 1,9 millions de tonnes cette année(2015), de manière à améliorer le niveau de consommation des populations (MAEP, 2008). Il s'agit plus spécifiquement de relever le niveau de productivité actuelle du maïs en agissant à la fois sur les superficies et les rendements, et d'améliorer les infrastructures de stockages et de conservations ainsi que de minimiser les fluctuations inter-saisonniers sur les marchés (MAEP, 2008).

En effet, la disponibilité et l'accessibilité constituent les principaux déterminants de la sécurité alimentaire. Pour le profane de l'économie, la disponibilité alimentaire est relative à la production nationale. Certes, elle peut être relative aussi aux importations et aux dons alimentaires. Cependant, le bien disponible faudrait –il aussi qu'il soit accessible à la population.

La filière maïs sur laquelle porte cette étude se trouve au cœur de la stratégie de lutte contre l'insécurité alimentaire puisque, tout en étant la première production céréalière, elle nourrit majoritairement la partie méridionale du pays qui concentre la majorité de la population nationale. Vue la place qu'occupe le maïs dans les céréales, nous nous proposons d'étudier le sujet : « Effet de la production du maïs sur la sécurité alimentaire dans les départements de l'Atlantique-Littoral : cas de Ouidah ».

Le présent travail s'articule autour de trois chapitres : le premier chapitre qui se concentre sur le cadre institutionnel et le déroulement du stage, le deuxième chapitre porte sur le cadre théorique et méthodologie de recherche et enfin le troisième et dernier chapitre qui aborde l'analyse des résultats et suggestions.

**CHAPITRE1 : CADRE INSTITUTIONNEL
DE L'ETUDE**

Chapitre1 : CADRE INSTITUTIONNEL ET DEROULEMENT DU STAGE

1.1- Cadre Institutionnel

1.1.1- Historique du CARDER/ Atlantique-Littoral

Les richesses agricoles constituent l'un des éléments les plus importants autour desquels se réalisent les grands échanges nationaux et internationaux; c'est pour cette raison que dans son souci de faire du secteur agricole une force motrice de développement, les services déconcentrés ont comme mission première la promotion agricole au Bénin.

En effet, ce centre existait depuis 1997 sous le nom CARDER. Avant d'en arriver à ce niveau, le centre est passé par trois (03) grandes étapes à savoir :

1.1.2-Statut juridique du CARDER

Au terme du décret n°2004-301 du 20 Mai 2004 portant approbation des statuts qui le régissent, le Centre Régional pour la Promotion Agricole des départements de l'Atlantique et du Littoral, est un office à caractère agricole. Il jouit de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il dispose d'une direction générale et d'un comité de gestion à caractère agricole.

1.1.3-Objectifs du CARDER/Atlantique-Littoral

Le Centre Régional pour la Promotion Agricole Atlantique-Littoral a pour mission l'appui au développement agricole. Il a pour objectif de :

- ❖ Mettre en œuvre la politique agricole propre à améliorer l'environnement économique et social des exploitations et agricoles de la région ;
- ❖ Coordonner les interventions des acteurs publics et privés du secteur agricole au niveau régional ;
- ❖ Appuyer la diversification et la promotion des filières agricoles ;
- ❖ Appuyer les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA), les entreprises privées agricoles et les collectivités locales ;
- ❖ Assurer l'inspection, le contrôle, la réglementation et le suivi du secteur agricole ;
- ❖ Assurer la mise en place, le suivi et le contrôle des normes techniques des infrastructures d'aménagement et d'équipements agricole ;
- ❖ Veiller à la gestion rationnelle de la flore, de la faune, des sols et des eaux ;

1.1.4-Structures organisationnelles du CARDER Atlantique-Littoral

L'organisation structurelle constitue un gage de réussite pour une entreprise qui veut assurer sa pérennité. L'expérience a toujours montré que les entreprises les mieux organisées sont celles qui réalisent de bonne performance.

Pour mener à bien ses activités, le CARDER/Atlantique-Littoral s'est doté des structures de gestions stratégiques et opérationnelles.

Organe de décision de gestion Pour s'acquitter de sa mission, le CARDER Atlantique-Littoral, dispose d'un Conseil d'Administration, d'une Direction Générale et d'un Commissaire aux Comptes.

- **Le conseil d'administration (CA)**

Le conseil d'Administration est l'organe suprême qui assure la direction, la représentation, le contrôle et la gestion du Centre. Le Centre Régional pour la Promotion Agricole est administré par un Conseil d'Administration composé de neuf (09) membres. Ils sont par décret pris en Conseil des Ministres sur proposition des institutions qu'ils représentent et ce pour un mandat de quatre (04) ans renouvelable une fois.

- **La Direction Générale (DG)**

La Direction Générale du CARDER Atlantique-Littoral est l'organe de conception, de planification, de gestion et de contrôle des activités. Elle est aussi l'organe responsable, dans la région, de la mise en œuvre de la mission d'appui au développement agricole sous l'autorité du Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) et avec l'appui des directions techniques national et la coordination opérationnelle directe du Secrétaire Générale Adjoint du Ministère. A ce titre elle élabore et met en œuvre des programmes d'activité et d'investissements du centre, organise et définit les tâches de chacun des employés, représente le Centre vis-à-vis des tiers et dans tous les acteurs en justice et participe à la réunion du Conseil d'Administration avec voix consultative. Le Directeur Générale assure la direction du centre et il est nommé par décret pris en conseil des Ministres sur proposition du Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche(MAEP).

- **Les commissaires aux comptes**

Ils ont pour mission d'effectuer les vérifications et les contrôles puis d'établir les rapports prévus par la loi. Ils ont notamment pour mission de certifier ou de refuser la régularité et la sincérité des états financiers de synthèse. Ils ont donc un rôle contractuel mais légal.

a. Organes consultatifs

Pour l'exercice des tâches de gestion, la Direction Générale dispose des organes de consultation :

- ✓ La cellule de contrôle de gestion ;
- ✓ La cellule juridique ;
- ✓ La cellule informatique.

b. Les structures opérationnelles

Il s'agit notamment des Direction Techniques, d'une Unité d'appui aux Réformes et à la Vérification Interne (UARVI) et des Secteurs Communaux du Développement Agricole (SCDA ex CeCPA).

- **Les Directions Techniques**

- Conformément à l'arrêté N° 77/MAEP/D-CAB/SGM/DRH/SA portant attributions, organisation et fonctionnement des CARDER, la Direction Générale comporte 05 Directions Techniques disposant chacune d'un Secrétariat. Il s'agit de :

- **La Direction de la Programme, de l'Administration et des Finances (DIPAF)**

- La Direction comprend 03 services :
- Le Service de la Programmation et de la Coordination (SPC) ;
- Le service du suivi, de l'Evaluation de la Statistique et de la Documentation (SSESD) ;
- Le Service Administratif et financier (SAF).

- **La Direction de l'information, de la Formation et l'Appui aux Organisations Professionnelles (DIFAOP)**

- La Direction comprend 03 services :
- Le Service de la Formation Opérationnelle et du Conseil aux Exploitations Agricoles (SFOC) ;
- Le Service de l'Information et de la Communication Agricole et Rurale (SICAR) ;
- Le Service de l'Appui à l'Action Coopératives et aux Organisation Professionnelles (SAACOP).

- **La Direction de la Réglementation et du Contrôle (DRC)**
- La Direction comprend trois (03) services :
- Le service de la Surveillance Phytosanitaire et du Contrôle de qualité des Intrants agricoles (SSPCI) ;
- Le service de contrôle des Normes et de la Qualité des Produits d'origine Végétales (SCNQPV) ;
- Le service du Contrôle des Produits d'origine Animale et Halieutique (SCPAH).
- **La Direction de la Promotion des Filières et de la Sécurité Alimentaire (DPFSA)**
- Elle comprend deux services :
- Le Service de la Promotion des Filières Agricoles (SPFA)
- Le Service d'Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SASAN).
- **La Direction de l'Aménagement et de la Gestion des Ressources Naturelles (DAGR)**
- Elle comprend 02 services :

Le Service d'Aménagement et d'Équipement Rural (SAER);

Le Service des Forêts et de la Gestion des Ressources Naturelles (SFGRN)

- **L'Unité d'Appui aux Réformes et à la Vérification Interne (UARVI)**

Sous la coordination opérationnelle directe du Secrétaire Général Adjoint du MAEP, elle a pour mission d'assister la Direction Générale du CARDER et ses différents démembrements dans le processus des réformes en vue d'assurer des services efficaces au niveau du CARDER, en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs du développement agricole. À ce titre, elle est chargée entre autres de :

-planifier avec la direction générale et les services, les phases d'opérationnalisation du CARDER;

-élaborer les outils pour la planification, l'évaluation des performances et la vérification de l'impact des interventions du CARDER au niveau des villages, des arrondissements et des communes de région ;

-appuyer la DPAF dans la mise en place d'un système de programmation, de suivi et d'évaluation ;

-faire le point des besoins en capacités professionnelles et préparer le plan de recyclage et de formation.

L'URAVI est directement rattachée au Directeur Général du CARDER et animée par une équipe de 03 personnes agissant avec le soutien de l'ensemble des directions techniques et services.

- **Les Secteurs Communaux du Développement Agricole**

Le SCDA ex-CeCPA est l'unité opérationnelle décentralisée du CARDER et sa zone d'intervention est la commune. Il est l'organe placé sous l'autorité du CARDER Atlantique-Littoral, chargé de la mise en œuvre des actions de promotion agricole et d'appui au développement local au niveau de la commune. A ce titre, il est chargé de :

- Veiller à la mise en œuvre de la politique propre à améliorer l'environnement économique et social des exploitations et des entreprises agricoles ;
- Appuyer les conseils communaux et municipaux dans l'élaboration et de la mise en œuvre du plan communal de développement dans les secteurs relevant du MAEP ;
- Appuyer la mise en place, le suivi et le contrôle des normes techniques des infrastructures rurales et des équipements agricoles ;
- Veiller à la gestion rationnelle des ressources naturelles renouvelables notamment la flore, la faune, les eaux ainsi que les sols ;
- Contribuer à la mise en œuvre des mesures propres à garantir la sécurité alimentaire ;
- Aider les producteurs agricoles à se prendre progressivement en charge dans les domaines spécifiques de leurs activités.

1.1.4.1-Activités, environnement et ressources de fonctionnement du CARDER/ Atlantique et du Littoral

1.1.4.2-Les activités du CARDER/Atlantique-Littoral

a. Les activités principales du CARDER

Dans l'exercice de sa mission, le CARDER Atlantique-Littoral mène de façon exclusive les activités suivantes : les activités de service public qui sont essentiellement d'orientation d'appui, de suivi et de coordination des actions de développement agricole et rural, de préservation des ressources naturelles, de contrôle réglementaire et technique d'organisation des campagnes d'intérêt général.

b. Les activités secondaires du CARDER

Outre ces activités de services public, le CARDER Atlantique-Littoral effectue d'autres activités telles que celles concernant la formation, la vulgarisation et le conseil aux

exploitants, aux entreprises agricoles et la promotion des initiatives privées dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ainsi que la mise en place des infrastructures rurales et équipements agricoles.

Il faut signaler que de par ses différentes activités, le CARDER est l'interlocuteur des Directions Générales dont il exécute des instructions techniques par le biais de ses services.

1.1.4.3-Environnements du CARDER/Atlantique-Littoral

L'environnement est un ensemble d'éléments gravitant autour ou dans l'entreprise et influence ses actions. Ces éléments constituent une source d'opportunité et de menaces pour elle. L'écoute de l'environnement devient donc primordiale pour toute entreprise qui veut se préparer à faire face efficacement aux brusques changements de ce dernier. Le CARDER Atlantique-Littoral ne saurait faire exception à cette obligation. Nous présenterons donc son environnement micro et macro.

a. Le micro environnement

Le micro environnement du CARDER/ Atlantique- Littoral est constitué des éléments sur lesquels il peut exercer une influence dans le but de les contrôler. A cet effet, il comprend l'environnement social, les consommateurs, les producteurs et le réseau de distribution.

- L'environnement social : Le CARDER/Atlantique- Littoral utilise des hommes qualifiés pour l'accomplissement de diverses tâches. Il est donc un lieu de travail mais également un lieu de conflits dans la mesure où les employés sont issus de différentes catégories sociales et ont diverses aspirations ;
- Les consommateurs : Au nombre des consommateurs de produits agricoles du CARDER/Atlantique-Littoral, nous pouvons citer : les ménages, les industries et usines de transformation ;
- Les réseaux de distribution : les secteurs communaux du développement agricole (SCDA) dans toutes les communes des dites départements.

b. La macro environnement

La macro environnement du CARDER/Atlantique-Littoral est constituée de l'ensemble des variables qui s'imposent à lui et dont les modifications affectent ces variables dites incontournables. Ainsi, les activités du CARDER/Atlantique-Littoral sont directement liées à l'environnement économique, technologique, politique, juridique et à la conjoncture internationale.

- L'environnement économique : Il est déterminé par les besoins des consommateurs, le degré de la concurrence et le niveau de la demande ;

- L'environnement technologique : l'évolution technologique dans une entreprise influence beaucoup sa compétitivité et son rendement. C'est dans cette optique que le centre a acquis des outils informatiques et des matériels agricoles auprès du Ministère chargé de l'Agriculture sur financement du budget nationale ;
- L'environnement politique et juridique : le CARDER/Atlantique-Littoral est sous tutelle du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) et donc en relation avec l'Etat. Aussi a-t-il le devoir de lui créer de meilleures conditions pour l'exercice des activités. Sur le plan juridique, le centre est soumis à plusieurs contraintes telles que la législation du travail comme toutes autres administrations publiques ;

La conjoncture internationale : le centre effectue des activités en fonction de la conjoncture internationale notamment, la crise alimentaire mondiale. La crise alimentaire mondiale constitue un fléau pour l'Etat Béninois ; sur ce le centre tient compte pour faire ces prévisions en production agricole.

1.2-Brève présentation de la commune d'Ouidah

La commune d'Ouidah est située dans le département de l'Atlantique à l'Ouest de Cotonou et s'étend sur une superficie de 364 km². Elle est limitée au Nord par la commune de Tori-Bossito, au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par la commune d'Abomey-Calavi et à l'Ouest par les communes de Kpomassè et de Grand-Popo. Elle comprend soixante (60) villages et quartiers de ville répartis dans dix (10) arrondissements à savoir : Avlékété, Djègbadji, Gakpé, Houakpè-Daho, Pahou, Savi, Ouidah I, Ouidah II, Ouidah III et Ouidah IV.

Selon le dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (2013), la population de la commune d'Ouidah est d'environ 161 522 habitants dont 52% de femmes. On note par ailleurs une répartition inégale de la population dans les arrondissements. L'arrondissement de Pahou concentre une majeure partie de la population, suivi respectivement des arrondissements de Ouidah II et de Ouidah III.

Par rapport aux caractéristiques géophysiques, la commune de Ouidah jouit d'un climat de type soudano - guinéen caractérisé par deux saisons de pluie alternées par deux saisons sèches. Son relief est relativement plat, généralement caractérisé par des pentes de moins de 5%.

Le réseau hydrographique de la commune est composé de complexe de zones humides formé par les lagunes côtières d'Avlékété, Djègbadji, Houakpè-Dahou, du lac Toho et de leurs plaines d'inondation. Au plan pédologique, le territoire de la commune d'Ouidah est à

45 % environ, constitué de sols ferrallitiques. Les sols hydro morphes, recouvrent un peu de plus 40 % de la commune et se retrouvent principalement dans la frange lagunaire.

Le couvert végétal est essentiellement dominé par des mosaïques de cultures et de jachères à palmiers suivi des savanes cultivées notamment à Savi et Gakpé.

1.2- Déroulement du stage

Depuis sept ans, la Faculté des Sciences Economiques et de Gestions (FASEG) de l'Université d'Abomey-Calavi s'est engagée à former des étudiants capables de mettre en pratique les connaissances qu'ils ont acquises au cours de leur formation.

Dans le souci de mettre à ces étudiants d'acquérir non seulement une formation théorique, mais aussi professionnelle, il a été initié le système Licence-Master-Doctorat (LMD) depuis l'année académique 2008-2009. Ce système recommande aux étudiants d'effectuer un stage pratique obligatoire dans une institution en vue de confronter les acquis théoriques aux réalités du terrain. C'est dans ce cadre que nous avons effectué un stage académique au sein de la Direction de la Promotion des Filières et de la Sécurité Alimentaire (DPFSA) du 12 janvier au 10 avril 2015.

Vu le temps qui nous a été accordé, il nous a été demandé de nous consacrer sur le mémoire à rédiger dont le temps d'encadrement a été réduit compte tenu des préoccupations à leur sein. Néanmoins, nous avons pu discuter avec la plus part des chefs services et cadres de la direction sur le fonctionnement, les différents activités menées et les difficultés rencontrées ainsi que les perspectives. Après l'analyse des forces et faiblesses de la structure, on a pu ressortir un sujet de recherche qui a été soumis au Responsable de la Promotion des Filières et de la Sécurité Alimentaire (RPFSA) et au directeur de mémoire suite à une validation.

Le tableau ci-dessous présente les travaux effectués au sein du CARDER Atlantique-Littoral durant tout le déroulement du stage.

1.3- Les difficultés rencontrées et enseignements

1.3.1-Difficultés rencontrés

Nonobstant l'accueil chaleureux et courtois dont nous avons bénéficié auprès de la Direction de la Promotion des Filières et de la Sécurité Alimentaire (DPFSA), les difficultés que nous avons rencontrées au cours de notre stage sont essentiellement dues :

- à la faible implication des stagiaires aux tâches quotidiennes et séances de travaux ;
- au manque d'informations récentes sur certains aspects du thème d'étude.

Toutefois l'essentiel des informations nous a été fourni. Les observations contenues dans le présent mémoire, qui ont conduit aux choix opérés, sont d'une importance significative.

1.3.2- Enseignement

Ce stage à la Direction de la Promotion des Filières et de la Sécurité Alimentaire (DPFSA) nous a permis de combler nos attentes et aussi de mettre en application les enseignements reçus au cours de notre formation et leurs adaptabilités à toutes les organisations et secteur de la vie économique et sociale.

Les dirigeants du CARDER Atlantique-Littoral en générale, de la DPFSA en particulier et leurs collaborateurs à tous les niveaux ont mis à notre disposition les moyens nécessaires à la réalisation de notre travail.

CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Chapitre 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Dans ce chapitre, nous allons aborder dans un premier temps, la problématique, les objectifs et les hypothèses de la recherche ; dans un second temps, la méthodologie de la recherche ainsi que la revue de la littérature.

2.1- Problématique, Objectifs et Hypothèses de la Recherche

2.1.1- PROBLEMATIQUE

La faim est le premier signe visible de la pauvreté. De ce point de vue, tout effort visant à atténuer la pauvreté doit combattre la faim qui constitue en elle une violation du droit fondamental de l'Homme à la nourriture. La FAO (2008) estime que 18% de la production béninoise souffraient de sous-alimentation entre 2004 à 2007. Ce taux est similaire à celui de l'Afrique de l'Ouest, mais plus faible que celui de l'Afrique Sub-saharienne qui dépasse les 30%.

Malgré cela, plusieurs rapports concordent à dire qu'il n'y a pas de problème aigu de sécurité alimentaire au Bénin. La production globale, en énergie, en lipides et en protides, n'accuse pas de déficit significatif par rapport aux besoins nutritionnels de base. Ainsi, il n'est pas rare de lire que la question de la sécurité alimentaire au Bénin n'est pas structurelle. Toutefois, il est reconnu qu'il existe une insécurité alimentaire grave au niveau de certaines familles et de certains groupes à risque, notamment, les petits exploitants agricoles du sud, les populations de pêcheurs et les groupes à faibles revenus dans les zones urbains.

D'autre part, il existe de grandes disparités régionales dans la répartition des données disponibles. L'étude Macro (FAO 1986) avait mis en évidence le déficit structurel(en céréale) dans 19 communes, alors que 30 serait régulièrement excédentaires, ce qui indiquait l'importance de stockage, du transport et de la régulation des prix pour une meilleure répartition.

Par ailleurs, d'après les résultats de deuxième enquête sur les conditions de vie des ménages ruraux (EMICOV, 2006), 33% au moins des ménages sont incapable de satisfaire les besoins alimentaires minimaux malgré la forte prédominance des dépendances alimentaires (70%) dans leurs dépenses globales. Enfin, compte tenu de la croissance démographique et surtout de la croissance de la population urbanisée, le maintien du taux d'auto-alimentation exigera un énorme effort d'intensification, de la production, notamment pour les céréales et les tubercules qui sont les denrées de base pour les régimes alimentaires au Bénin.

L'examen de la situation alimentaire des pays d'Afrique en général et du Bénin en particulier montre que les disponibilités alimentaires résultent des productions nationales mais également des importations et de l'assistance alimentaire. C'est ainsi que ces différents pays bénéficient de l'aide alimentaire fournie par les pays développés qui connaissent une surproduction agricole, liée à la performance de leur agriculture.

En effet, dans le sous-secteur agricole au Bénin (production végétale), le m Page 15 passer la production de 1.350.000 tonnes attendues en 2013 à 1.600.000 tonnes en 2014 soit un accroissement prévisionnel de 19% (MAEP, Janvier 2014). Autrefois consommé seulement au sud et au centre du Bénin, le maïs rentre aujourd'hui dans l'alimentation des populations de toutes les régions du pays sous diverses formes. Il est à ce jour la céréale la plus consommée au Bénin loin devant le riz et le sorgho et tient une place prépondérante dans la sécurité alimentaire de la population. Le maïs est également intégré à plus de 50 % dans les provendes de volailles en aviculture intensive et les élevages des autres espèces à cycle court (lapins, porcs, etc.) qui se développent de nos jours dans toutes les zones périurbaines. Il ressort de ces observations que le marché national du maïs n'est pas négligeable. Et il fait aussi l'objet d'importantes transactions commerciales avec les Etats voisins, dont le Nigeria, le Niger et le Togo. En outre il existe une maïserie, située à Bohicon au centre du Bénin, pour la transformation du maïs en divers produits tels que la farine pour la pâte, la bouillie et le son pour l'alimentation animale. La SOBEBRA, brasserie ayant plusieurs unités de production, constitue elle aussi, une grande consommatrice de maïs contrainte de satisfaire l'insuffisance de ses besoins par des importations (SOBEBRA, 1987).

Vue que le maïs se produise plus dans le Nord et au Centre du pays, comment peut-on alors étudier les relations existantes entre l'effet de la production du maïs et la sécurité alimentaire dans le sud ? Quels sont les paramètres qui ont d'influences sur la sécurité alimentaire ?

Le choix du thème : « **Effet de production du maïs sur la sécurité alimentaire dans les départements d'Atlantique-Littoral : Cas de Ouidah** » nous permettrons de répondre à ces préoccupations

2.1.2- Objectifs de la recherche

L'objectif principal de cette étude est d'analyser la production du maïs dans les départements de L'Atlantique Littoral par rapport aux certains paramètres de la sécurité alimentaire.

Il s'agira de façon spécifique :

- analyser l'effet de la production du maïs sur la sécurité alimentaire.
- Analyser l'effet de l'accessibilité du maïs sur la sécurité alimentaire.

2.1.3- Hypothèses de recherche

Pour atteindre nos objectifs, les hypothèses ci-après sont formulées :

- ✓ La production du maïs a un effet positif sur la sécurité alimentaire.
- ✓ L'accessibilité du maïs influence positivement et significativement la sécurité alimentaire.

2.2- Revue de la littérature et méthodologie de la recherche

2.2.1- Revue de la littérature

2.2.1.1- Approche conceptuelle

2.2.1.1.1 Sécurité alimentaire

Tous les pays du monde sont confrontés, quasiment dans les mêmes termes, au problème de la sécurité alimentaire même si ce problème s'y pose avec divers degrés d'acuité et se manifeste surtout de manière aiguë dans les pays en voie de développement (PVD) ou dit « en développement » qui font l'objet de ce qui suit.

La sécurité alimentaire consiste à produire une offre alimentaire qui, en quantité et qualité suffisantes, permette aux producteurs alimentaires ruraux de se nourrir ainsi que de vendre leurs excédents pour en tirer un revenu satisfaisant pour encourager leur productivité et satisfaire la demande solvable des ruraux non producteurs alimentaires ainsi que celle des urbains. En cas de déficit de la production alimentaire nationale, celle-ci doit être complétée par des importations commerciales. En fait, pour chaque production, il doit exister un rétablissement de l'équilibre entre l'offre et la demande par l'exportation ou /et l'importation (Economiste Jean –Pierre Labrés, 2014).

2.2.1.1.2 Disponibilité alimentaire

La disponibilité alimentaire au niveau national est déterminée par production agricole nationale et par la capacité à importer la nourriture en quantités suffisantes selon les besoins. Au niveau ménage, la disponibilité des aliments dépend de la production agricole du ménage (si c'est un agriculteur) et de la disponibilité des aliments sur les marchés locaux (pour tous les autres) (FAO, 2004).

2.2.1.1.3 Accessibilité alimentaire

L'accès aux aliments reflète la capacité des ménages d'accéder à une quantité suffisante de nourriture, soit à travers la production ou l'achat sur les marchés, les transferts et / ou les dons, soit (le plus souvent) à travers un mélange de ces différents mécanismes d'accès. L'accessibilité physique aux aliments dépend de l'infrastructure de transport et l'enclavement qui peuvent faciliter ou entraver l'approvisionnement des marchés. L'accessibilité économique, enfin, dépend des pouvoirs d'achats des ménages, qui lui-même dépend des niveaux de revenus et des prix des aliments sur le marché (FAO, 2004)

2.2.1.1.4 Ménage

Le concept de "ménage" est fondé sur les dispositions prises par les personnes individuellement ou d'une façon collective afin de pouvoir à leur besoins vitaux (INSAE, 2002).

Dans le cadre de la présente étude, le terme ménage est équivalent à la famille qui est fondamentalement constitué d'un homme ou non, sa ou ses femmes, ses enfants qui sont encore sous sa tutelle (travaillant pour lui ou mangeant sous son toit), et tout autre personne qui vit ensemble avec les membres suscités et qui a le même statut que les enfants.

2.2.1.1.5 Etat

L'Etat est le « garant de la sécurité » et donc du bien-être des citoyens. De ce fait, il va de soi qu'une gouvernance inappropriée aura un impact négatif sur le développement et la santé publique. Croissance démographique pauvreté, changements climatiques, pénurie d'eau, amoindrissement des ressources, sont autant d'éléments qui justifient l'intervention d'un organisme pour la sécurité alimentaire (FAO, 2012).

2.2.1.1.6 AGRICULTURE

Selon le dictionnaire petit Larousse, l'agriculture est une activité économique ayant pour objet la transformation et la mise en valeur du milieu naturel afin d'obtenir des produits végétaux et animaux, utiles à l'homme, en particulier, ceux qui sont destinés à son alimentation.

Selon une étude du département du Développement International (DDI) du Gouvernement Britannique, l'agriculture occupe une place centrale parmi les moyens d'existence des pauvres ruraux ; elle est le poumon de l'économie de la plupart des pauvres et en plus, peut probablement permettre d'accélérer le taux de croissance économique (DFID, 2003)

2.2.1.1.7 Le maïs

Le maïs, aussi appelé blé d'Inde est une plante herbacée annuelle de la famille de poacées. Le terme désigne aussi le grain de maïs lui-même, de la taille de petit poids. Cette espèce originaire d'Amérique centrale, d'Amérique du sud et d'Amérique du nord constituant la base de l'alimentation des amérindiens avant l'arrivée en Amérique de Christophe Colomb. Introduit en Europe au XVI^e siècle, elle est aujourd'hui cultivée mondialement et est devenu la première céréale mondiale devant le riz et le blé. Le terme maïs vient de l'espagnol maiz, emprunté lui-même à la langue des Tainos de Haïti qui le cultivaient. De nombreux noms locaux ont été appliqués à cette céréale, notamment blé de Turquie, blé de barbarie. Le nom scientifique de l'espèce est *Zea Mays*, ce nom lui a été donné par Linné en 1753 (Wikipédia, 2011).

Le maïs peut être utilisé à divers fois, il constitue un produit alimentaire de base de beaucoup de pays en développement. Principalement il est utilisé comme produit de base pour la consommation humaine, comme aliment pour les animaux (environ 2/3 globalement et concerne surtout les pays industrialisés) et aussi dans les industries agro-alimentaires y compris la production d'alcool (Maman, 2011). Au Bénin, il est utilisé dans l'alimentation humaine, consommé en épis frais ou sous forme de pâte ou de bouillie séchage et / ou en monture. Il sert à la préparation de la bière traditionnelle qui peut être sucrée amère, alcoolisée ou non (Tchakpalo).

2.2.1.2-Revue théorique

Les physiocrates sont les premiers à estimer que seule l'agriculture produit une richesse nouvelle qualifiée de produit net qui reste après que tous les coûts de l'agriculture avaient été couverts. Les propriétaires terriens pouvaient prétendre à la rente constituée par ce produit net et la dépense dans l'ensemble de l'économie. L'Etat peut aussi asséoir un impôt sur cette rente sans annuler l'incitation des agriculteurs à produire efficacement que possible. Les physiocrates démontrent également qu'une terre mieux cultivée avec un capital important fournit un revenu aussi important.

Malthus (1766-1834), affirme que la rente peut être mesurée en faisant la différence entre la production obtenue sur un hectare de terre vierge de seconde qualité qu'un agriculteur est obligé de cultiver parce qu'il manque de terre de qualité supérieure. Si la terre de seconde qualité est supérieure à une troisième, elle procurera à son propriétaire une rente ; donc la rente d'une demande excessive, et d'un prix élevé de la terre. Ce n'est pas elle donc, qui pousse vers le haut de prix du blé ou celui de la terre. Comme le dira Ricardo, « le blé n'est pas cher

parce qu'on paie une rente ; mais on paie la rente parce que le blé est cher ». Dans l'essai sur le principe de population, il affirme : « ...la population lorsqu'elle ne rencontre de frein, s'accroît selon une progression géométrique. La subsistance ne s'accroît que selon une progression arithmétique... ». Ceci peut être interpréter comme une hypothèse de rendement décroissant de l'agriculture au fur et à mesure que de nouvelles terres sont mises en culture.

Chambart de Lauwe (1957), dans son cadre d'analyse de la gestion de l'exploitation agricole définit le système de production comme « la combinaison des facteurs de productions en vue d'augmenter son profit ». Dufumier (1985) apporte plus de précision en le définissant comme « combinaison cohérente, dans l'espace et dans le temps de certaines quantités de forces de travail (familial, salarial, communautaire) et divers moyens de production (terres, bâtiments, machines etc.) en vue d'obtenir différentes productions végétales ou animales ». Pour d'autres auteurs, c'est la combinaison des personnes et d'institutions, dans une zone délimitée, qui utilise les terres et autres ressources naturelles, la main d'œuvre, le capital, la technologie, les intrants non factoriels et l'information pour assurer la production et la transformation de l'extrait agricole qui destiné à la propre consommation et /ou à l'échange avec des biens et services produits d'ailleurs (Tidjani, 2001).

Selon Quenum (2011), un système de productions agricoles ne se déterminent pas seulement à partir des ressources disponibles dans une exploitation (terre, travail, capital fixe et circulant) mais aussi à partir de la gestion faite de ses ressources, c'est-à-dire la manière dont ces ressources sont combinées pour obtenir la production. Les producteurs ont donc intérêts à valoriser au mieux les ressources dont ils disposent en les comparants au résultat qu'ils pourraient obtenir en les affectant à des emplois alternatifs.

Selon Henin(1960), on appelle système de culture, le mode de combinaison des facteurs qui assurent la production agricole : à l'action propre des végétaux sur le niveau de production, l'Homme a ajouté un certain nombre de facteurs nouveaux, tels que fertilisants, irrigants etc. La contribution d'un groupe de réflexion en 1975 cité par Kpoyin (1996), sur le concept est que le système de culture est un sous ensemble du système de production, il se définit pour une surface de terrain occupée de manière homologue par les cultures avec leur ordre de succession et les techniques culturales mises en œuvre. L'apport de l'économiste Chambart de Lauwe en1963 sur le sujet est que le système de culture s'identifie à l'utilisation du sol pour différentes productions.

Janvry et Al, (2000) estime que la contribution de l'agriculture à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique peut être quantifiée en terme d'impacts directs et indirects sur la croissance générale des pays. Les impacts directs se traduisent par le fait qu'une agriculture performante signifie souvent un accroissement des revenus agricoles. Les impacts indirects sont transmis par les canaux ci-après ; un accroissement du niveau global de l'emploi, notamment l'emploi au profit des paysans sans terre ou avec un peu de terre ; l'amélioration des salaires ; la réduction des prix des denrées de première nécessité, due à l'accroissement du taux d'adoption des innovations technologiques et à l'amélioration des rendements agricoles ; enfin l'accroissement de la productivité dans le secteur des produits non agricoles.

En parlant des impacts de l'agriculture, Fogel (1994) a insisté sur le mécanisme suivant : il note que la première boisson de l'homme est l'alimentation. Une agriculture performante assure une satisfaction aisée de ce besoin. Fogel en déduit que l'agriculture grâce à ces effets sur l'alimentation, est une source de croissance économique au plan global et donc de réduction de la pauvreté.

FAO (2005) a tenté de résumer les contributions directes et indirectes de l'agriculture à la croissance économique générale et la réduction de la pauvreté dans un pays. En effet, selon cette étude, une production agricole accrue peut relever des revenus monétaires pour s'acheter des intrants agricoles, des services et bien de consommation. Ainsi, l'économie des régions rurales connaîtra un essor soutenu. Par conséquent, les offres d'emploi des milieux ruraux augmenteront et la migration vers les centres urbains ralentira.

Selon GRAIN et OFFIDI (2001) les défis politiques au développement de l'agriculture en Afrique de l'ouest sont liés à l'accès limité des communautés à l'information agricole , à la non coordination des programmes entre différentes structures de recherches nationales , à la non coordination des activités et décisions politiques de différents départements ministériels, à l'isolation de l'agriculteurs , à l'utilisation de leurs regroupement à des fins politiques et au soutien accordé par l'Etat et les bailleurs de fonds au culture de rente au détriment des cultures vivrières (FAO, 2005) etc.

2.2.1.2.1 Composantes de la sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire comporte deux composantes : quantitative et qualitative. La composante qualitative ne sera pas examinée ici parce qu'elle relève d'autres spécialistes (généticiens, biologistes, nutritionnistes, et cætera...) et parce que, dans les pays en voie de développement, les productions alimentaires ne représentent pas de problème

qualitatif majeur de santé publique car elles demeurent « relativement naturelles et saines » même si les organismes génétiquement modifiés (OGM) y sont développés par ceux, pas si nombreux, qui peuvent financer, chaque année, l'achat de telles semences comme il en va depuis longtemps déjà pour les semences de maïs hybride (Economiste Jean –Pierre Labrés, 2014).

La sécurité alimentaire quantitative comporte deux dimensions : dimension restreinte et dimension générale. Dans sa dimension restreinte, la sécurité alimentaire se limite à la production de tous les aliments de base (au sens le plus large : agriculture, élevage, pêche) nécessaires à la satisfaction de l'offre en produits alimentaires requis par les populations rurales (autoconsommation) et urbaines. Elle entre également dans le cadre de la sécurité alimentaire restreinte d'assurer les conditions adéquates de commercialisation des productions alimentaires pour que les populations rurales productrices de ces aliments en perçoivent un revenu financier les incitant à accroître leur productivité et leur donnant les moyens financiers d'acquérir les outils et les intrants nécessaires. La sécurité Alimentaire restreinte a pour objectif de sécuriser l'offre alimentaire. Dans sa dimension générale, la sécurité alimentaire consiste, d'une part, à rentabiliser les productions agricoles non alimentaires (coton, bois, et cætera) afin que ces producteurs ruraux en retirent un revenu financier leur permettant d'acquérir les aliments qu'ils ne produisent pas et, d'autre part, à promouvoir les conditions adéquates pour que les populations urbaines des secteurs économiques secondaire (industrie) et tertiaire (commerce & services) constituent une authentique demande solvable afin de pouvoir acquérir les aliments nécessaires pour se sustenter. La Sécurité Alimentaire Générale a pour objectif de rendre solvable la demande alimentaire des ruraux non producteurs d'aliments ainsi que celles de tous les urbains (non producteurs alimentaires, par définition) afin de pouvoir acquérir l'offre alimentaire nationale ou / et un éventuel complément importé. Les moyens à mettre en œuvre pour instaurer ou restaurer la sécurité alimentaire quantitative, que ce soit dans sa dimension restreinte ou générale, comporte un double aspect : préventif ou curatif ; avec une priorité au premier par rapport au second (Economiste Jean –Pierre Labrés, 2014).

Ainsi, toute action de consolidation d'une production agricole, par l'amélioration de la qualité des semences, par exemple, relève de la prévention. A l'inverse, l'octroi d'une aide alimentaire à des agriculteurs dont des récoltes ont été sinistrées (sécheresse, par exemple ou son approvisionnement en nouvelles semences, en remplacement de semences détruites (inondations, par exemple), relève du curatif (Economiste Jean –Pierre Labrés, 2014).

2.2.1.2.2 De la sécurité alimentaire nutritionnelle

La sécurité alimentaire situe très en amont de la sécurité nutritionnelle (aide alimentaire humanitaire gratuite et d'urgence) qu'elle englobe et qui, elle, ne devrait jamais être mobilisé, en aval, si les mesures prises, par anticipations pour la sécurité alimentaire sont adéquates. Il convient d'explicitier et d'expliquer le distinguo entre « Sécurité Alimentaire » et « Sécurité Nutritionnelle » qui doit rester, en permanence, présent à l'esprit afin de toujours tenir compte de l'incontournable « concept de relation de cause à effet » (Economiste Page 22 Pierre Labrés, 2014).

Au titre de la solidarité nationale ou / et internationale, la sécurité alimentaire, par une aide alimentaire gratuite et d'urgence, doit, d'une part, assurer l'alimentations rurales productrices d'aliments dont les producteurs sont détruites par des catastrophes naturelles (sécheresse, inondations, épizooties, et cætera) car ces populations deviennent alors des sinistrés économiques et insolvables, incapables d'acquérir leur alimentation ; au-delà de l'aide alimentaire gratuites et d'urgence, la problématique de sécurité alimentaire doit prendre également en compte le problème de la reconstruction de leurs outils de travail (semences, bétail, et cætera) (Economiste Jean –Pierre Labrés, 2014).

D'autre part, la sécurité alimentaire, toujours par une aide alimentaire gratuite et d'urgence, doit assurer alimentation des populations rurales et urbaines insolvable. Quant à la sécurité nutritionnelle, située très en aval de la sécurité alimentaire, elle se définit comme étant l'ensemble des mesures alimentaires et humanitaires d'urgence à mettre en œuvre lorsque l'insécurité alimentaire se manifeste par une dénutrition et une déshydratation physiologiquement mesurables sur les enfants, les femmes, et les hommes. Une situation aussi extrême ne devrait, en réalité, jamais se manifester si, en amont, toutes les mesures spécifiques prise au titre de la sécurité alimentaire sont efficaces et effectives (Economiste Jean –Pierre Labrés, 2014).

Au sommet mondial de l'alimentation à Rome en 1996, la sécurité alimentaire a été considérée comme garantie lorsque toutes les personnes, en tout temps ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfaire leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine. A l'ordre du jour du Comité pour la sécurité alimentaire mondiale de 2012 figurait une proposition d'évolution de la définition de la sécurité alimentaire pour intégrer la notion de sécurité nutritionnelle. Une telle proposition avait pour but de prendre en compte les acquis des sciences de la nutrition qui montrent depuis des

décennies que la malnutrition, notamment infantile, principale manifestation de l'insécurité alimentaire aujourd'hui, ne résulte pas seulement d'une insuffisante qualité voire quantité de nourriture, mais aussi et souvent d'un état de santé (diarrhées, paludisme, etc.) et de soins insuffisants (par méconnaissance ou incapacité). La proposition de parler désormais de « sécurité alimentaire et nutritionnelle », même si elle est déjà adoptée par divers pays, n'a pas encore fait l'objet d'un consensus international. Elle comporte quatre dimensions ou « piliers » : accès, disponibilité, qualité, stabilité (ONASA, 2013). Depuis, de nombreux travaux, en particulier ceux d'Amartya Sen, ont montré qu'il ne suffit pas de produire suffisamment de nourriture dans un pays ou une région pour vaincre la faim. Des pays comme l'Inde, le Brésil ou la Chine sont parvenus à produire suffisamment de nourriture pour nourrir toute leur population, voire à exporter des surplus, sans avoir fait disparaître pour autant la faim. À l'inverse, des pays comme ceux bénéficiant de rentes pétrolières peuvent ne produire que peu de nourriture mais permettre à toute la population de manger en important depuis les marchés internationaux. C'est ainsi qu'a été mise en avant, au cours des années 80, la notion d'accès à l'alimentation comme déterminant majeur de la sécurité alimentaire. Dès 1986, la définition de la sécurité alimentaire proposée par la Banque Mondiale dans son rapport *La Pauvreté et la Faim* place en priorité la question de l'accès et donc de la pauvreté dans la définition : « Accès par chaque individu, à tout instant, à des ressources alimentaires permettant de mener une vie saine et active ». Cette définition sera reprise et enrichie lors du Sommet Mondial de l'Alimentation de 1996 et reste quasi inchangée depuis (Banque Mondiale, 1986).

En 1983, la FAO synthétise cette nouvelle approche de la sécurité alimentaire à travers la définition suivante : "Assurer en tout temps et à tous les hommes, l'accès matériel et économiques aux aliments de base dont ils ont besoin" Depuis, de nombreuses autres définitions ont vu le jour, plus ou moins proches de la notion définie par la FAO. Mais celle-ci retient l'adhésion d'un grand nombre d'intervenants dans le domaine et offre de plus un cadre pratique pour les recherches du fait de l'existence des trois facteurs sous-jacents : disponibilités, accessibilité et stabilité (FAO, 1983).

Pour Luc Cambrezy et Pierre Janin, (2008), les disponibilités alimentaires sont quantitativement et qualitativement insuffisantes : moins de 2500 calories par jour et par personne. Aussi, pensent-ils que la diversité alimentaire est faible et se réduit au profit d'aliments de substitution. Selon FAO (2002), la fréquence des personnes malnutries est passée de 34% à 57% en Afrique Centrale. Tous ces travaux mettent en exergue la pertinence

du problème de l'insécurité alimentaire dans les pays de l'Afrique de l'ouest et du Centre. Au vu de cette littérature, la situation alimentaire en Afrique de l'Ouest reste encore précaire, malgré les efforts déployés par les Etats (lien internet).

Jean Ziegler, le rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation, estime pour sa part que le niveau actuel de production de nourriture dans le monde est suffisant pour nourrir l'ensemble de la population mondiale et qu'il faut chercher dans la « répartition aberrante des richesses » la cause de la persistance d'un haut niv Page 24 malnutrition (lien internet).

Lorsqu'on cultive des variétés hybrides, l'obtention des meilleurs rendements dépend souvent du moment où les facteurs de production sont mobilisés, main-d'œuvre comprise. Ce n'est donc pas seulement la quantité de main-d'œuvre qui compte, mais aussi sa distribution saisonnière. Dans de nombreux cas, ce temps de travail est pris sur d'autres activités, comme l'entretien du ménage, le jardinage, la garde des enfants et la préparation habituelle de repas équilibrés. Quand les besoins énergétiques des adultes augmentent, la consommation alimentaire augmente aussi dans le ménage, vraisemblablement aux dépenses des enfants. Par ailleurs, l'état nutritionnel des femmes surchargées de travail risque d'être compromis, si les aliments ne sont pas disponibles en quantité suffisante pour satisfaire leurs besoins énergétiques accrus (Kumar, 1994). Enfin, divers travaux sont en cours pour intégrer, dans la définition de la sécurité alimentaire, des préoccupations de durabilité environnementale et sociale des systèmes alimentaires et relatives aux nouvelles pathologies nutritionnelles dites « de pléthore » (obésité et diabète associé, maladies cardiovasculaires, certains cancers, etc.) qui touchent désormais tous les pays du monde. Est ainsi proposée la notion de « sécurité alimentaire et nutritionnelle durable » (ONASA, 2013).

2.2.1.2.3 Gestion des réserves alimentaires de sécurité

Pour décider à quel moment il faut écouler sur le marché les stocks de denrées alimentaires de sécurité (FAO, 1997), ou à quel moment il faut au contraire les reconstituer, les responsables des réserves alimentaires ont besoin de pouvoir consulter des informations détaillées sur les prix courants et sur leurs prévisions, de même qu'ils ont besoin de disposer d'informations historiques sur les prix saisonniers pratiqués. S'il est vrai que la libéralisation des marchés fait qu'il soit désormais particulièrement nécessaire d'organiser ces réserves, il est également essentiel que la gestion de ces réserves évite de bouleverser les opérations commerciales normales. Il faut donc que les réserves soient gérées sur la base de règles claires et nettes régissant aussi bien l'achat que la mise sur le marché des réserves. Une information

détaillée sur les prix est donc nécessaire pour que ces règles puissent être appliquées et pour que le commerce privé ne soit pas gêné dans ses activités d'arbitrage (FAO, 1997).

2.2.1.3- Revue empirique

Dans cette partie, des différentes méthodes d'estimations et de prévision agricoles dans certains pays africains ont été énumérées. Il faut noter que la littérature n'est pas assez fournie à ce sujet. Les seules bribes de développement existantes à ce sujet que nous avons pu consulter et que nous présentons ici, porte sur les modèles du Togo, du Burkina-Faso, et du Bénin. Ces méthodes sont presque des méthodes descriptives.

2.2.1.3.1 Les techniques d'estimations de la production vivrière au Togo

Le modèle PRECOMAT (Prévision des Comptes Macroéconomiques du Togo) est un modèle quasi-comptable, mis en place depuis quelques années à la Direction Générale de l'Economie(DGE) du Togo et permet d'estimer la plus part des agrégats macroéconomiques du pays. Dans la version 1, 0, ce modèle PRECOMAT a mis en place des méthodes permettant d'avoir une vue globale sur l'économie Togolaise. Ici, nous allons exposer uniquement les techniques d'estimation de la production agricole en générale et celle de la production vivrière en particulier.

Pour estimer la production vivrière, la Direction Générale de l'Economie(DGE) dispose de trois approches :

La première approche consiste à projeter les quantités produites des huit principales cultures vivrières (maïs, manioc, igname, mil, sorgho, haricot, arachide et riz) avec des taux moyens observés sur les quatre dernières années après correction des minima par la somme des extrêmes des cinq dernières années. Des informations complémentaires (effets de projets de développement, taux de projection). Pour les autres cultures vivrières (légumes, fruits, produits maraîchers, soja, voandzou etc.), les estimations et les projections des quantités sont déterminées suivant un taux égal à la moyenne des taux de croissance sur les quatre dernières années.

Dans la deuxième approche, des taux de croissance variant entre 3 et 4% sont retenus pour projeter les quantités des cultures vivrières et les taux de croissance ne dépassant pas 3% les prix aux producteurs ; ce taux a été choisi pour la projection des prix afin de pouvoir contenir la hausse du niveau général des prix dans la limite soutenable de l'économie nationale.

La troisième approche qui semble prendre le part sur les deux premières est une projection tendancielle. La production de l'année N+1 est le prolongement de la tendance sur les années passées jusqu'à N.

Comme on le remarque, ces méthodes permettent effectivement d'estimer la production agricole mais rien n'assure qu'il s'agit d'une bonne estimation. Par exemple, dans la première approche, on peut se poser des questions sur le fait qu'on est obligé de corriger minima. Pourquoi n'a-t-on pas choisi de corriger les maxima ? Pour la deuxième approche, elle repose essentiellement sur le choix de croissance exogène, ce qui peut être source de polémique. En plus, cette méthode suppose que la production vivrière augmente d'année en année ; ce qui n'est pas toujours le cas. Pour la troisième méthode il en résulte mécaniquement qu'en cas de récolte très supérieure (respectivement inférieure) à la moyenne pour la première année de projection, le taux de croissance de la production vivrière de l'année suivante sera négatif (respectivement positif), puisqu'il se trouve à un niveau moyen. De plus, ces méthodes ne tiennent pas compte d'autres facteurs qui peuvent avoir des effets sur la production agricole.

2.2.1.3.2 Les techniques d'estimation de la production vivrière au Burkina-Faso

La version 3.1 du modèle IAP (Instrument Autorisé de Prévision) a été créée en 1997 par le Ministère de l'Economie et des Finances du Burkina- Faso et la GTZ pour gérer l'environnement macroéconomique du pays.

Le modèle se présente sous forme de fichier informatique et ici, nous allons décrire uniquement les techniques d'estimation de la production vivrière :

La production reste exogène puisqu'elle dépend, à court terme, essentiellement de la pluviométrie. Ce sont les taux de croissance de la production qui doivent être entrés pour les catégories de céréales. Toutefois, ceci est surtout pertinent pour l'année en cours : avec les informations dont dispose, il est possible d'estimer un taux de croissance réaliste. Pour les années ultérieures, sont au moins volontaristes.

Les prix des céréales sont déterminés par une relation entre la totalité de la production des céréales, les besoins alimentaires et le prix moyen, en supposant, ce qui est assez réaliste, l'évolution du niveau des prix à la consommation influence les prix de céréales, les paysans

essayant de conserver les termes de l'échange entre produits agricoles vendus et produits manufacturiers achetés par la consommation.

Les tests ont confirmé que l'évolution des prix des céréales est aussi influencée par l'évolution passée de l'indice général des prix à la consommation. Les producteurs essaieraient ainsi d'ajuster leur prix de vente, de sorte qu'ils maintiennent leur pouvoir d'achat nécessaire pour acquérir des produits non agricoles. La croissance des prix ainsi déterminée est traduite en taux de croissance qui s'explique alors au prix de toutes les céréales.

2.2.1.3.3 Les techniques d'estimation de la production vivrière au Bénin

Le MOSARE (Modèle de Simulation et d'Analyse des Reformes Economiques) est élaboré par la Direction Générale des Affaires Economiques(DGAE) et destiné à l'élaboration des budgets économiques du pays. Ce modèle a pour fonction essentielle de réaliser des prévisions à court terme (de un à trois ans) de l'économie béninoise. La dernière version du MOSARE a été achevée en avril 2000 et est connue sous le nom de MOSARE 3.1.

Le modèle prend en compte tous les secteurs de l'économie béninoise mais nous allons juste nous attarder sur l'estimation de la production vivrière. LE MOSARE, considère généralement que la production de l'agriculture vivrière est liée à la pluviométrie. Plus précisément, on part souvent des hypothèses que les rendements sont croissants à moyen terme du fait des modifications techniques et varient en fonction de la pluviométrie et que les superficies emblavées croissent du fait de l'augmentation de la production agricole.

Ces hypothèses ont été testées économétriquement. De façon paradoxale, la pluviométrie n'est jamais statistiquement significative. Les projections sont donc réalisées sur la base des tendances passées par rapport au temps, éventuellement corrigées par l'utilisateur (ajustement) pour tenir compte des évènements imprévus.

2.2.2- Méthodologie de recherche

La méthodologie utilisée dans cette étude repose sur trois outils fondamentaux à savoir : la recherche documentaire, l'analyse descriptive et l'estimation économétrique des données comme outils d'analyse empirique.

2.2.2.1- Présentation du modèle

A la lumière de notre revue de littérature, le modèle que nous retenons est celui de régression linéaire. Il se présente comme suit :

$$Y = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \beta_3 X_3 + U_t.$$

Ce modèle a été choisi pour vérifier l'hypothèse une car la production du maïs (Y) est l'un des facteurs de la disponibilité qui est une dimension de la sécurité alimentaire.

2.2.2.2- Description du modèle

La variable expliquée dans ce modèle est la production du maïs (Y) ; le prix du maïs (X1), la consommation du maïs (X2) et la pluviométrie (X3) sont respectivement les variables explicatives du modèle appréhendant les déterminants du niveau de la production du maïs ; β_1 , β_2 et β_3 sont respectivement les paramètres qui leur sont associés. β_0 est la constante et U_t est le terme d'erreur.

2.2.2.3- Méthode d'analyse du modèle

Pour mener à bien l'étude, nous allons faire recours aux tableaux qui nous permettrons d'avoir une idée synthétique sur le phénomène étudié. Dans l'estimation économétrique, les variables utilisées sont des séries annuelles couvrant une période récente d'au moins 30 ans, soit 30 observations au minimum. L'estimation des différents coefficients du modèle sera faite par la méthode des moindres carrés ordinaire (MCO) au moyen du logiciel Eviews. Pour s'assurer de la qualité de notre modèle, les tests suivants seront utilisés :

- Test de significativité individuelle des paramètres de Student : il est effectué sur chaque paramètre du modèle.
- Test de significativité conjointe ou globale du modèle de Fisher.
- Test de normalité des erreurs de Jarque-Berra.

2.2.2.4- Collecte des données

Les principales sources des données que nous avons utilisées sont les bases de la direction de documentaire de l'Office National d'Appui à la Sécurité alimentaire (ONASA) et Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la pêche (MAEP).

Pour plus de compréhension relative aux hypothèses, nous avons fait des entretiens avec les producteurs de la commune de Ouidah. Il y aura un questionnaire adressé à l'endroit de ces producteurs et en plus effectué des recherches documentaires à trait les ouvrages disponibles.

A ces sources, nous ajouterons les documentations suivantes :

- La médiathèque FASEG.
- Bulletin mensuel sur les prix, la production, la consommation et sur la pluviométrie.
- Internet.

2.2.2.5 Revue documentaire

L'exploitation documentaire a consisté en la consultation des ouvrages, rapports de performances et d'activités relatifs aux contours de notre problématique. En plus, nous avons eu recours à la recherche sur l'internet, aux mémoires et ouvrages traitant du sujet pour étayer nos analyses. Les informations obtenues ont contribué à l'élaboration de notre questionnaire.

2.2.2.6 Entretien

L'entretien est une interaction essentiellement verbale entre un chercheur et un ou des répondants. Bien qu'il n'existe pas un consensus sur la classification des entretiens, il est généralement retenu l'entretien individuel et celui du groupe, mené à l'aide d'un guide d'entretien ; c'est-à-dire la liste des thèmes ou des sujets à aborder avec des répondants. L'entretien semi directif est le type d'entretien le plus utilisé en gestion. Ici, l'ordre de discussion n'est pas imposé et l'enquêteur aborde les points compte tenu de l'enchaînement des idées des répondants. Son avantage est qu'il laisse liberté aux répondants de mieux appréhender sa logique. Ce dernier est retenu dans le cadre de la présente recherche dans le but de mieux centrer le discours des personnes interrogées autour de différents thèmes que nous avons définis au préalable dans un guide d'entretien (annexe)

2.2.2.7 Questionnaire

C'est un rapport utilisé pour recueillir l'information. Dans le cadre de notre travail, les données sont collectées au moyen d'un questionnaire que nous avons adressé aux producteurs et aux consommateurs du maïs. Ledit questionnaire est élaboré sur la base de questions liées à nos hypothèses de recherche (annexe).

2.2.2.8 Technique d'analyses

Cette étape consistera à mettre sous forme exploitable les données recueillies. Ces données seront dépouillées manuellement, ordonnées et classées afin d'en déduire une synthèse.

2.2.2.9 Outils d'analyses

L'analyse des données sera unie variée et liée à la vérification des hypothèses ou non. Elle a pour objectif de mobiliser les données nécessaires pour connaître les causes réelles des problèmes spécifiques identifiés. La méthode d'analyse va se baser essentiellement sur l'interprétation et explication des résultats obtenus.

2.3-Les difficultés rencontrées et solutions apportées

Au nombre des difficultés rencontrées lors de la collecte des données nous pouvons énumérer entre autre :

- ✓ Le non exposition de tous les problèmes ;
- ✓ Le manque de centre des documentations pouvant faciliter la recherche ;
- ✓ Le manque de données.

Pour chacune de ces difficultés, nous avons apporté des solutions telles que :

- ✓ Cerné les problèmes prioritaires ;
- ✓ Cherché d'autre sources de documentation ;
- ✓ Concentré le travail sur une période permettant d'avoir ces données indispensables.

CHAPITRE 3: ANALYSE DES RESULTATS ET SUGGESTIONS

Chapitre3 : ANALYSE DES RESULTATS ET SUGGESTIONS

3.1- Analyse des résultats de l'hypothèse 1

- **Hypothèse 1** : La production du maïs a d'effet positif sur la sécurité alimentaire.

3.1.1-Présentation des résultats

Le tableau n°1 : Estimation pour tester la signification globale du modèle.

Variables	coefficients	t-student
X1(prix)	22,21381	3,152725
X2 (consommation)	0,674713	4,251883
X3 (pluviométrie)	0,789254	0,865071
Nombre d'observations : 30		
R² :0,824		
F-statistics = 7,451476		
P(F-statistics) =0,005834		

3.1.2- Interprétation des résultats obtenus

- ✓ **Interprétation des résultats obtenus par la méthode des moindres carrés ordinaire (MCO).**

-R² = 0,82, toute chose étant égale par ailleurs, 82% des variations de la production du maïs sont expliquées par le modèle : $Y = -4416 + 22,21X_1 + 0,67X_2 + 0,79X_3$. Les 18% restants de la variation de la production du maïs qui n'ont pas été expliqués est dus à l'absence d'autres variables explicatives comme par exemple la superficie, les avoirs relatifs aux moyens d'existences.

Tests de significativité globale du modèle

- { Ho: le modèle est globalement significatif
- { H1: le modèle n'est globalement significatif

On accepte Ho si prob (F-statistic) est inférieur à 5%. Dans le cas contraire, on le rejette et on accepte H1. D'après le résultat de la MCO, le modèle est globalement significatif au seuil de 5% car prob (F-statistic) = 0,005834

-Tests de significativité des coefficients

H0 : le coefficient est significatif

H1 : le coefficient n'est pas significatif

On accepte H_0 si le t-stat associé à la variable à qui on associe le coefficient est supérieur à 1,96. Dans le cas contraire, on le rejette et on accepte H_1 . D'après les résultats du tableau de la MCO on a :

Le t-stat(X_1) > 1,96 avec t-stat(X_1)=3,152725 alors le coefficient liée à la variable X_1 est significative. $\beta_1 = 22,21$ étant ce coefficient, si le prix augmente de 1% alors la production augmente de 22,21%.

Le t-stat (X_2) > 1,96 avec t-stat (X_2)=4,251883 alors le coefficient liée à la variable X_2 est significative. $\beta_2 = 0,67$; si la consommation augmente de 10% alors la production augmente de 6,7%.

Le t-stat (X_3) > 1,96 avec t-stat (X_3)=0,865071 alors le coefficient liée à la variable X_3 n'est pas significatif. Par conséquent la pluviométrie n'explique pas la production.

-Test de normalité des erreurs de JB (voir partie annexe les résultats du test)

✓ Interprétation des résultats obtenus par le test de normalité de JB

H_0 : la distribution des erreurs est normale

H_1 : la distribution des erreurs est anormale

On accepte H_0 si la Prob > 5% ou JB < 5,99. Dans notre cas, la distribution des erreurs est normale car Prob > 5% avec Prob = 0,524617; JB < 5,99 avec JB = 1,815236

3.1.3- Analyse des résultats hypothèse n°1

D'après les interprétations, le R^2 ($R^2 = 0,82$) de Least Squares indiquant le pouvoir explicatif du modèle est relativement élevé à 82% c'est-à-dire 82% des variations de la production du maïs sont expliquées par le modèle. Les 18% restants de la variation de la production du maïs dans la commune de Ouidah qui n'ont pas été expliqués est dus à l'absence d'autres variables explicatives comme par exemple la superficie, les avoirs relatifs aux moyens d'existences. Ainsi, dans ensemble, le modèle peut être accepté et ses résultats peuvent être validés.

Pour ce qui est de la significativité globale du modèle, les résultats du test de la significativité globale nous permettent d'affirmer que le modèle est globalement significatif. Autrement dit les variables explicatives (le prix, la consommation et la pluviométrie) dans

leur ensemble exogènes du modèle expliquent la production de maïs dans la commune de Ouidah).

Cependant, prise individuellement, on constate que la variable pluviométrie n'a pas d'influence significative sur la production du maïs. Cela montre que malgré le niveau de la pluviométrie relativement bonne observée, une partie non négligeable de la population ne produise du maïs. Ce fait peut être expliqué par le fait qu'une partie de la population est dans le secteur secondaire de la population et donc utilise les revenus de ces activités pour s'approvisionner sur le marché de KPASSE. Avec un seuil de 5% de risque retenu, les variables explicatives prix et consommation stimulent la production du maïs dans la commune d'Ouidah. Au regard de ces analyses on peut affirmer sans ambages qu'en ce qui concerne **la dimension** disponibilité alimentaire que OUIDAH est au **vert** c'est-à-dire en **sécurité alimentaire; ce qui confirme notre première hypothèse.**

3.2- Analyse des résultats de l'hypothèse 2

- **Hypothèse 2** : L'accessibilité du maïs influence positivement et significativement la sécurité alimentaire.

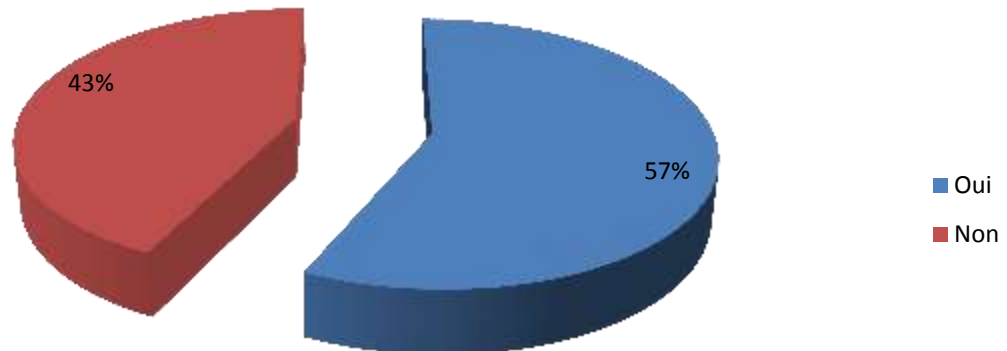
3.2.1- Présentation, interprétation et résultats des différents tableaux ci-dessous et des diagrammes circulaires qui les accompagnent

Tableau n°2 Proportion de l'échantillon consommant le maïs produit.

Eléments	Effectifs	Fréquences en %	Fréquences cumulées %
Oui	17	57%	57%
Non	13	43%	100%
Total	30	100%	-

Source : résultats de nos enquêtes

Graphique n°1: Proportion de l'échantillon consommant le maïs produit

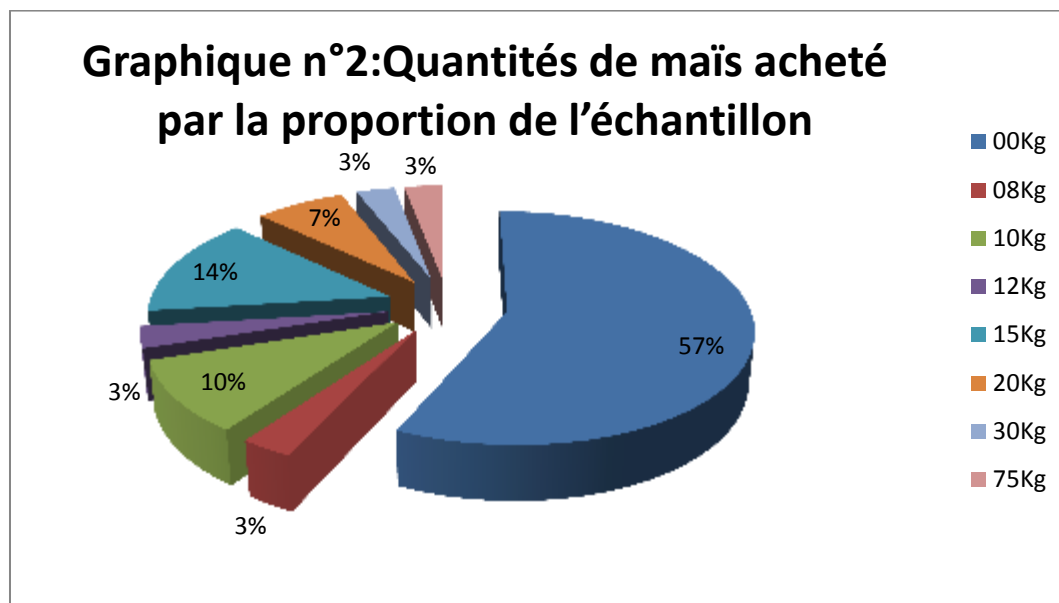


D'après ce tableau, on a pu constater que sur un effectif de 30 producteurs ayant répondu à notre questionnaire, 57% de ceux-ci produisent tout le maïs qu'ils consomment. Cela montre que les 43% des producteurs s'en procurent probablement au marché

Tableau n°3 : Quantités de maïs acheté par la proportion de l'échantillon

Quantité achetée	Effectifs	Fréquences en %	Fréquences cumulées en %
00Kg	17	57%	57%
08Kg	01	3%	60%
10Kg	03	10%	70%
12Kg	01	3%	73%
15Kg	04	14%	87%
20Kg	02	7%	94%
30Kg	01	3%	97%
75Kg	01	3%	100%
Total	30	100%	-

Source : résultats de nos enquêtes



D'après le tableau 3, sur les 30 producteurs questionnés, 57% d'entre eux n'achètent pas du maïs. Donc la proportion de ceux qui n'achètent pas du maïs est largement supérieure à celle de ceux qui l'achète. Ce qui confirme les conclusions du tableau 1. Il s'agit donc d'une population dont une bonne frange s'adonne à d'autres types d'activités à part la production du maïs ; Les revenus issus de ces activités leur permettent de s'approvisionner sur le marché en maïs.

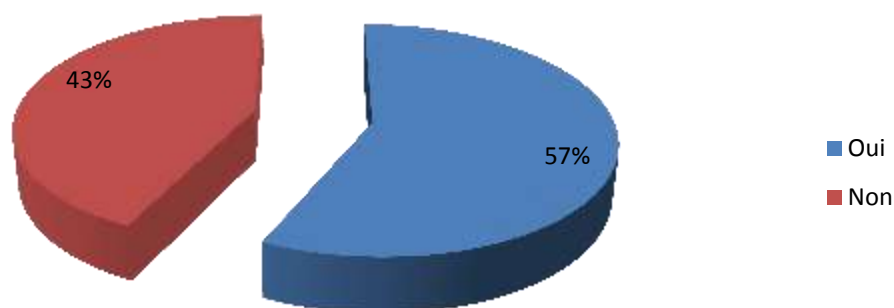
Nous pouvons donc affirmer qu'en ce qui concerne la dimension « accès aux aliments » son impact est relativement positif sur la consommation alimentaire. Nous pouvons donc affirmer pour la dimension « accès aux aliments » que **OUIDAH est en jaune c'est-à-dire en sécurité alimentaire limité**. Autrement dit des facteurs exogènes peuvent entrainer un non accès au maïs l'augmentation du prix du maïs par exemple

Tableau n°4 : Proportion de l'échantillon qui mange à sa faim

Élément	Effectifs	Fréquences en %	Fréquences cumulées en %
Oui	17	57%	57%
Non	13	43%	100%
Total	30	100%	-

Source : résultats de nos enquêtes

Graphique n° 3: Proportion de l'échantillon qui mange à sa faim



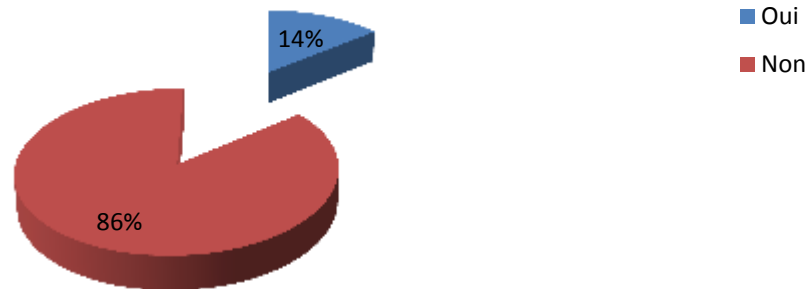
D'après ce tableau, on constate que 57% des producteurs questionnés, arrivent à manger à leur faim en consommant du maïs. Cela montre que le maïs est l'aliment de base de cette population et permet de garantir un état nutritionnel acceptable

Tableau n°5: Proportion de l'échantillon mangeant à leur faim en période de non soudure

Eléments	Effectifs	Fréquences en %	Fréquences cumulées en %
Oui	02	14%	14%
Non	12	86%	100%
Total	14	100%	-

Source : résultats de nos enquêtes

Graphique n°4: Proportion de l'échantillon mangeant à leur faim en période de non soudure

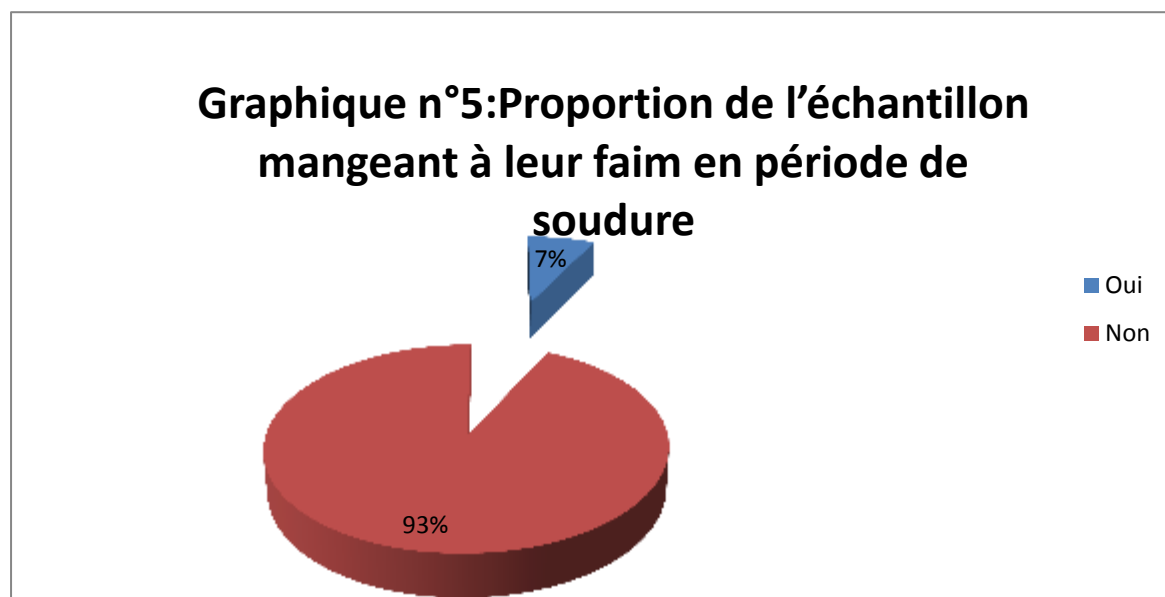


D'après ce tableau, on constate que sur un effectif de 13 producteurs qui achètent du maïs sur le marché, 14% d'entre eux trouvent satisfaction à leur besoin alimentaire en maïs pendant la période de non soudure alors que 86% ne trouvent pas satisfaction. Ceci est dû probablement au faible revenus ou à la non disponibilité du maïs sur le marché dans cette période.

Tableau n°6 : Proportion de l'échantillon mangeant à leur faim en période de soudure

Eléments	Effectifs	Fréquences en %	Fréquences cumulées en %
Oui	01	7%	7%
Non	12	93%	100%
Total	13	100%	-

Source : résultats de nos enquêtes



D'après le tableau 6, on constate que sur les 13 producteurs qui achètent du maïs sur le marché en période de soudure, 7% d'entre eux trouvent satisfaction à leur besoin alimentaire en maïs alors que 93% n'en trouvent pas satisfaction.

Des deux tableaux 5 et 6, il ressort que le nombre de producteurs qui trouvent Satisfaction à leur besoin en consommation du maïs qu'ils achètent sur le marché pendant la période de non soudure est supérieure au nombre de ceux qui l'achètent sur le marché pendant la période de soudure. En effet, la période de soudure a d'influence sur le besoin de consommation en maïs de ses 13 producteurs

Tableau n°7 : Le prix moyen d'un kg du maïs sur le marché dans la période de non soudure.

Modalités	Effectifs	Fréquences en %	Fréquences cumulées en %
100	01	3%	3%
125	25	84%	87%
150	03	10%	97%
175	01	3%	100%
Total	30	100%	-

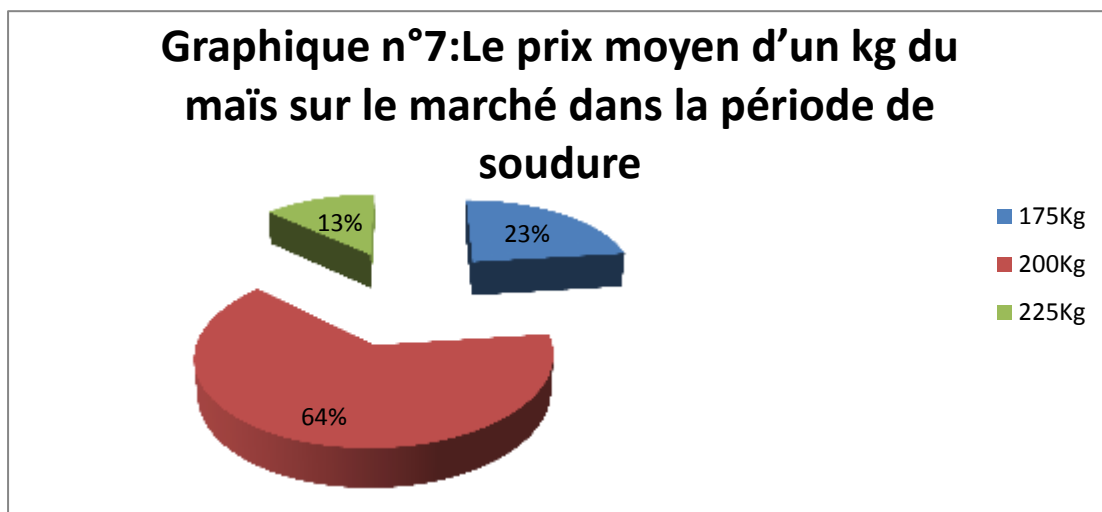
Source : résultats de nos enquêtes



Tableau n°8 : Le prix moyen d'un kg du maïs sur le marché dans la période de soudure.

Modalités	Effectifs	Fréquences en %	Fréquences cumulées en%
175	07	23%	23%
200	19	64%	87%
225	04	13%	100%
Total	30	100%	-

Source : résultats de nos enquêtes



D'après ses deux tableaux, on constate que le prix d'un kilogramme du maïs pratiqué sur le marché pendant la période de non soudure est estimé à 125F alors qu'en période de soudure il est à 200F. Cela révèle que : la période de non soudure qui se marque par les récoltes de la première et de la deuxième saison dans la commune de Ouidah s'accompagne généralement par les prix bas. C'est la période au cours de laquelle le maïs existe en quantité presque dans toute la commune d'Ouidah. La période de soudure est une période au cours de laquelle il y a rupture en abondance du maïs. Pendant cette période, on constate que le maïs se fait rare sur les marchés ; ce qui entraîne une hausse des prix.

Tableau n°9: Le nombre de fois les ménages consomment le maïs dans une journée.

Modalités	Effectifs	Fréquences en %	Fréquences cumulées en %
01	07	23%	23%
02	19	64%	87%
03	04	13%	100%
Total	30	100%	-

Source : résultats de nos enquêtes



D'après ce tableau, on constate que sur les 30 producteurs questionnés, 23%, 64% et 13% d'entre eux consomment respectivement une seule fois, deux fois et trois fois par jours le maïs. Ce résultat nous permet d'en déduire que la majorité de ses producteurs consomment deux fois le maïs dans une journée. En terme d'estimation, nous pouvons dire que les producteurs de la commune de Ouidah arrivent à garantir un état nutritionnel acceptable.

Tableau n°10 : La proportion de l'échantillon qui cultive sur leur propre terre

Eléments	Effectifs	Fréquences en %	Fréquences cumulées en %
Oui	29	97%	97%
Non	01	3%	100%
Total	30	100%	-

Source : résultats de nos enquêtes

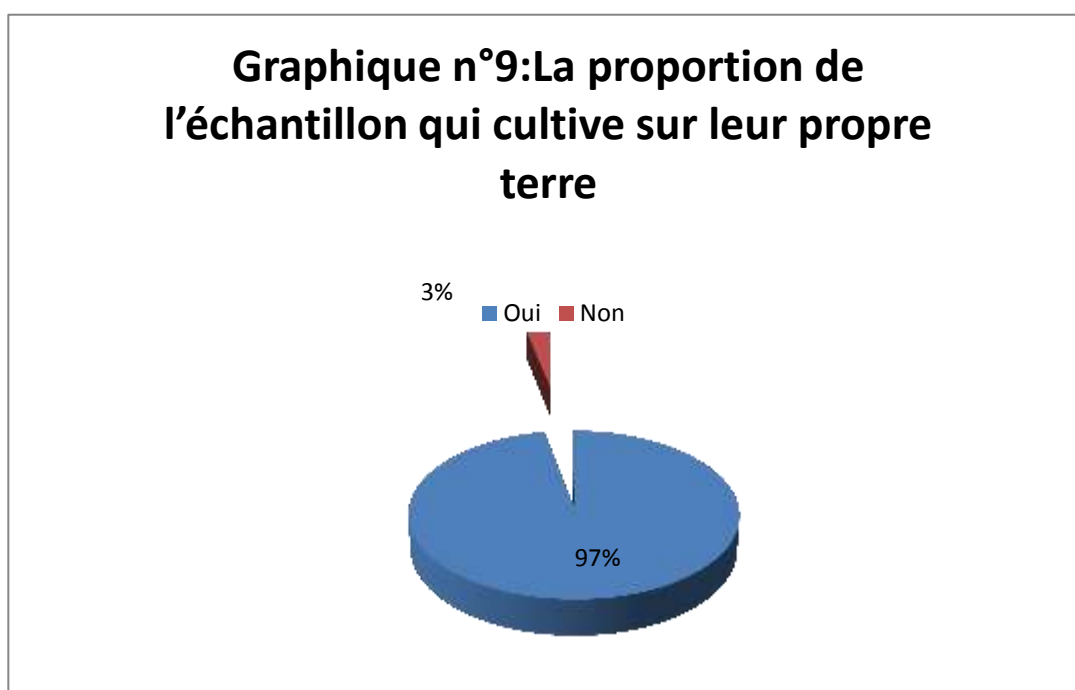
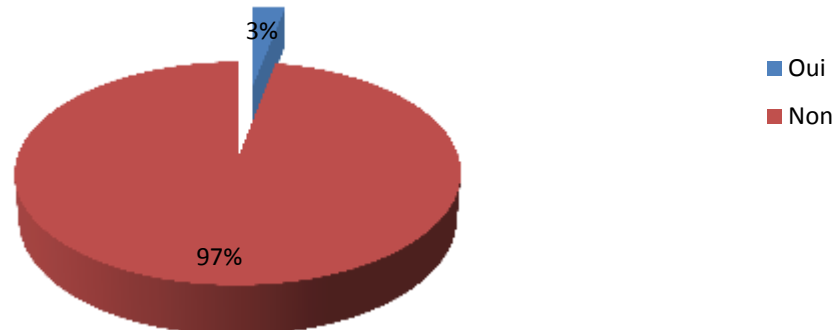


Tableau n°11 : Problème foncier des producteurs.

Eléments	Effectifs	Fréquences en %	Fréquences cumulées en %
Oui	01	3%	3%
Non	29	97%	100%
Total	30	100%	-

Source : résultats de nos enquêtes

Graphique n°10: Problème foncier des producteurs



De ses deux tableaux, il ressort respectivement que presque tous les 30 producteurs questionnés cultivent le maïs sur leur propre terre et ils n'ont pas de problème foncier sauf une seule personne.

De tout ce qui précède de l'analyse des tableaux, l'on retient qu'à part les producteurs qui produisent tout ce qu'ils consomment en maïs, les autres qui partent sur le marché pour l'en acquérir ont accès à la quantité voulue. On en déduit que la majorité de ses producteurs ont accès à la quantité du maïs voulue sur le marché sans difficulté. On retient aussi que malgré la variation du prix du maïs sur le marché pendant les deux périodes citées ci-dessus, les producteurs du maïs produisent d'avantage ; ce qui permet à la population de la commune de Ouidah d'avoir accès à la quantité du maïs souhaité acheter sur le marché. On remarque également que du fait que les producteurs du maïs n'ont pas de problème foncier et qu'ils cultivent le maïs sur leur propre terre, ils ont le pouvoir d'accroître leur productivité ; ce qui explique aussi l'accessibilité du maïs dans la commune de Ouidah.

Ainsi, notre hypothèse selon laquelle « l'accessibilité du maïs influence positivement et significativement la sécurité alimentaire dans la commune de Ouidah » est vérifiée.

3.3-Suggestions

Au vu des résultats obtenus à la fin de cette étude, il est nécessaire pour nous de suggérer quelques mesures correctrices à l'Etat, aux agriculteurs et aux donateurs.

A l'Etat :

- ❖ Notre recommandation va à l'endroit de l'Etat central en ce qui concerne la dotation faite au Fonds d'Appui au Développement des Communes. Il faut que ce fonds soit révisé à la hausse pour permettre aux communes de disposer de marges suffisantes pour faire face aux énormes besoins du secteur agricole.
- ❖ Sécuriser les producteurs à travers le foncier.
- ❖ Aider les producteurs à avoir accès à l'irrigation.
- ❖ Faciliter l'accès aux crédits des opérateurs agricoles.
- ❖ Encourager les innovations technologiques et les nouvelles solutions alternatives aux usages des engrais chimique dans l'agriculture.
- ❖ Prévoir des formations pour les agriculteurs afin de leur permettre de développer plus leurs activités grâce à des méthodes naturelles et peu onéreuse.
- ❖ Contrôler la sortie frauduleuse de la production locale.
- ❖ Favoriser l'accès équitable à tous les couches vulnérables

Aux agriculteurs :

De s'organiser sur le terrain, au sein des groupements et au sein de collectif. Cette manière de faire pourrait renforcer non seulement les liens qui existent entre eux et favoriser la prise de décisions collectives mais aussi de s'informer et de recevoir les conseils de la part des encadreurs.

Aux donateurs :

Les donateurs doivent s'engager sur un certain nombre d'éléments très importants :

- ❖ éviter les actions qui contribueraient à modifier les habitudes alimentaires;
- ❖ ajuster les aides pour éviter les effets de concurrence avec les productions locales ;
- ❖ affecter le produits des ventes (les fonds de contrepartie) au financement d'actions de développement visant un objectif de sécurité alimentaire ;
- ❖ promouvoir les échanges céréaliers régionaux.

CONCLUSION

CONCLUSION

La présente étude s'est fixé comme objectif d'analyser l'effet de la production et l'accessibilité du maïs sur la sécurité alimentaire dans la commune d'Ouidah. Pour mieux analyser ses effets, nous nous sommes fixées des hypothèses suivantes : H1 : la production du maïs a d'effet positif sur la sécurité alimentaire. H2 : l'accessibilité du maïs influence positivement et significativement la sécurité alimentaire. Pour tester H1 nous avons utilisés les résultats des tests effectués (MCO et le test de normalité de JB).

En effet, il ressort de ces tests, qu'au seuil de 5% de risque retenu, les variables explicatives prix et consommation stimulent la production du maïs dans la commune Ouidah sans effet négatif.

En ce qui concerne la deuxième hypothèse, nous avons procédé à une étude comparative des prix et par une analyse descriptive à partir des résultats obtenus à la suite d'un questionnaire élaboré dans ce cadre. Il a été constaté que le prix détermine l'accessibilité du maïs dans le marché de KPASSE. De l'analyse descriptive, on constate que malgré la variation du prix du maïs sur le marché pendant les deux périodes citées en haut, les producteurs du maïs produisent d'avantage ; ce qui permet à la population de la commune d'Ouidah d'avoir accès à la quantité du maïs souhaité acheter sur le marché. Force est de souligner également que du fait que les producteurs du maïs n'ont pas de problème foncier et qu'ils cultivent le maïs sur leur propre terre, ils ont le pouvoir d'accroître leur productivité.

Tout fois, ils existent d'autres paramètres qui ont aussi d'effet significatif sur la sécurité alimentaire. Il faut noter que nous n'avons pas beaucoup de temps pour aborder le sujet dans tous ses contours. C'est pourquoi nous souhaitons que l'étude s'appesantie uniquement sur l'effet de la production du maïs, de l'accessibilité du maïs sur la sécurité alimentaire.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Documents utilisés

- C_eRPA (rapport annuel 2008 à 2014)
- ONASA : bulletins portant sur la sécurité alimentaire.
- ONASA, « Evaluation de la production vivrière 1995 à 2014 et des perspectives alimentaires au Bénin » volume 1 et volume 2, mars 2014.
- ONASA, « Rapport 4^{ème} trimestre 2012».
- ONASA, « Rapport 4^{ème} trimestre 2013».
- ONASA, « Rapport activités 2011».
- Luc Cambrezy et Pierre Janin (2008) « L'insécurité alimentaire en Afrique ».
- Programme National de Sécurité alimentaire (PNSA) au Bénin (2007), Rapport principal- Version provisoire- septembre 2007.

Mémoires utilisés (lien internet)

- Alain Clément, « La spécificité du fait alimentaire dans la théorie économique. Les fondements historiques et les enjeux », *Ruralia* [En ligne], 07 | 2000, mis en ligne le 31 juillet 2004, consulté le 13 février 2015. URL : <http://ruralia.revues.org/178>
- Longer OGISMA, (2004) : Déficit Alimentaire et Aide Alimentaire Accordée dans le Nord Ouest (1986-2001), Licencié es Sciences UNIVERSITE D'ETAT D'HAITI (UEH), FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES (FDSE)
- Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire (AGVSA) Données recueillies du 16 février au 22 mars 2013 (Janvier 2014).

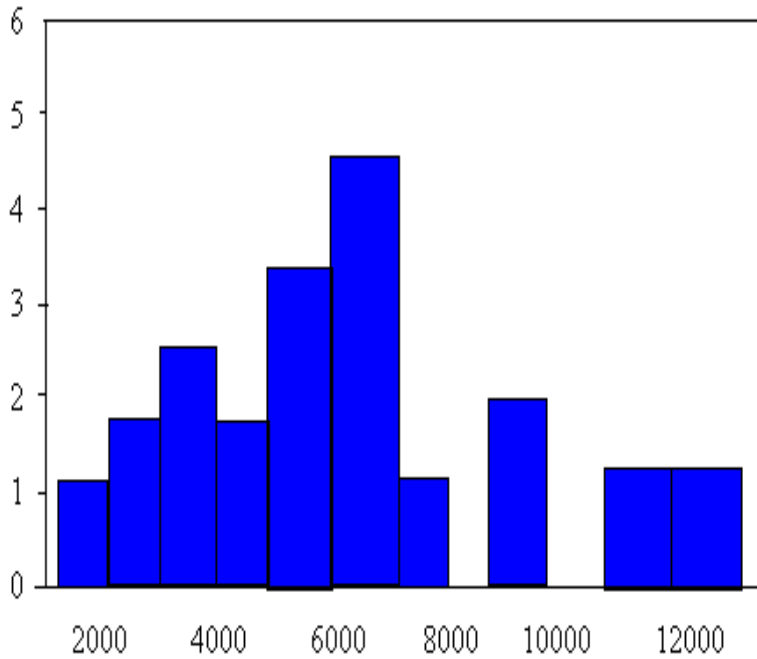
WEBOGRAPHIE

[WWW.onasa.com](http://www.onasa.com)

[WWW.google.com](http://www.google.com)

ANNEXES

TEST DE NORMALITE DES ERREURS DE JARQUE – BERA (JB)



Séries : Y	
Sample	1985 2014
Observations	30
Mean	7120612
Median	5927891
Maximum	13631065
Minimum	1789023
Std.Dev.	3021473
Skewness	0,654562
Kurtosis	3,012547
Jarque-Bera	1,815236
Probability	0,524617

Tableau n° 12 : Chronogramme des activités effectuées au cours du stage

Travaux réalisés	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12
Installation dans le service												
Présentation et prise de connaissance des services de CARDER												
Entretien avec le responsable de l'unité suivi évaluation pour son observation sur le sujet de mémoire												
Elaboration du protocole de recherche												
Enquête sur le terrain												
Dépouillement des données recueillir et leurs analyses												
Recherche documentaire et rédaction du mémoire												

Source : réalisé par les auteurs

S : Semaine

Guide d'entretien

1 – Salutation

2 – Présentation :

Nous sommes étudiants en licence professionnelle à la Faculté des Sciences Economiques et de la Gestion (FASEG).

3 – Introduction

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de Formation en Sciences Economiques, filière Economie Appliquée, nous avons choisi de réfléchir sur le thème : <<Effet de la production du maïs sur la sécurité alimentaire dans les départements de l'Atlantique Littoral : Cas de Ouidah >>. A cet effet nous nous sommes dit que nous ne saurions réussir, notre étude sans un entretien avec quelques acteurs du domaine de la sécurité alimentaire. C'est dans cette optique que nous avons décidé de vous rencontrer pour plus d'éclaircissement sur les effets de la production du maïs sur la sécurité alimentaire dans la commune d'Ouidah.

Nous vous remercions que voudriez bien mettre à notre disposition et nous vous rassurons qu'elles seront utilisées exclusivement dans le cadre de notre mémoire.

4 – Disponibilité du maïs dans la commune d'Ouidah.

5 – La demande du maïs dans la commune.

6 – L'offre du maïs dans la commune.

7 – La variation du prix du maïs sur le marché.

8 – Le besoin de consommation du maïs dans une journée.

9 – Accessibilité du maïs.

10 – Problème de terre.

11 – Problème foncier.

Au revoir Madame/Monsieur

François-Xavier TOHOU et Frédéric ZINSOU

Enquête sur l'accessibilité de la production du maïs dans la commune d'OUIDAH

Questionnaires de recherche

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de licence professionnelle sur le thème :<< Effet de la production du maïs sur la sécurité alimentaire dans les départements de l'Atlantique-Littoral : cas de OUIDAH>> ; nous voudrions vous demander de bien vouloir nous aider en répondant aux questions ci-dessous :

Questionnaire pour producteur individuel

1. Questionnaire N° :
2. Nom et Prénom(s) de l'enquêté :
3. Date de l'enquêté :
- 4-Région :4a :commune.....4b :Arrondissement :..... 4c : Quartier :.....

A. Informations générales sur le producteur (enquête socioéconomique)

- 5 – Sexe : Masculin 2- Féminin
- 6 –Age (en nombre d'année) :
- 7 - Niveau d'éducation : aucun primaire Secondaire cycle1
Secondaire cycle2 Universitaire
- Autres à préciser (.....)
- 8 – Situation matrimoniale : Marié (e) Célibataire
Divorcé(e) Veuf/Veuve
- 9 – Nombre d'année d'expérience dans la production de la culture maïs :
- 10 – Composition et caractéristique du ménage

Membre du ménage	
Epouse(e)	
Les enfants en âge de travailler (>à 14ans)	
Les enfants d'au plus 14ans	
Les enfants à charge scolarisés	
Les enfants à charge non scolarisés	
Les enfants du chef de ménage scolarisés	
Les enfants du chef de ménage non scolarisés	

B – Questions

1 – Est-ce que le maïs que vous consommez vous permet- il de manger à votre faim ?

Oui Non

2 – Le maïs que vous consommez, vous produisez tous ?

Oui Non

Sinon, quelle quantité vous achetez sur le marché ?

3 – La quantité du maïs que vous produisez dans la période de soudure ou dans la période de non soudure vous suffit –elle ? Oui Non

4 – La quantité du maïs que vous achetez sur le marché pendant la période de soudure vous suffit – elle ? Oui Non

Ou celle que vous achetez pendant la période de no soudure vous suffit – elle ?

Oui Non

5 – Quel est le prix d'un kilogramme du maïs dans les deux périodes ?

Soudure Non soudure

6 – La variation du prix du maïs sur les deux périodes (Soudure et Non soudure) en a-t- elle d'effet sur ce que vous produisez ? Oui Non

Si oui quels effets par exemple ?

R :

7 – Quels sont les différentes formes de consommation du maïs dans votre foyer ?

R.....

8 – Combien de fois vous consommez le maïs dans une journée ?

Une Deux Trois

9 – Quelle est la proportion du maïs dans vos repas dans une journée ?

05% 10% 25% 50% 75%

10 – Est-ce que le prix du maïs influence la production du maïs ? Oui Non

Merci de votre franche collaboration

Identité des enquêteurs :

François-Xavier TOHOU & Frédéric M. ZINSOU

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT.....	i
DEDICACES.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
RESUME.....	iv
SIGLES ET ACRONYMES.....	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES GRAPHIQUES.....	vii
SOMMAIRE.....	viii
INTRODUCTION.....	1
Chapitre1: CADRE INSTITUTIONNEL ET DEROULEMENT DU STAGE.....	3
1.1. Cadre Institutionnel.....	3
1.1.1. Historique du CARDES/ Atlantique – Littoral.....	3
1.1.2. Statut juridique CARDER.....	3
1.1.3. Objectifs du CARDES/ Atlantique – Littoral	3
1.1.4. Structures organisationnelles du CARDES/ Atlantique – Littoral	4
1.1.4.1. Activités, environnement et ressources de fonctionnement du CARDES/ Atlantique et du Littoral	7
1.1.4.2. Les activités du CARDES/ Atlantique – Littoral.....	7
1.1.4.3. Environnements du CARDES/ Atlantique – Littoral	8
1.2. Brève présentation de la commune d'Ouidah	9
1.2. Déroulement du stage	10
1.3. Les difficultés rencontrées et enseignements.....	10
1.3.1. Difficultés rencontrés.....	10
1.3.2. Enseignement	11
Chapitre 2: CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE	12
2.1-problématique objectifs et l'hypothèse de la recherche	12
2.1.1. PROBLEMATIQUE.....	12
2.1.2. Objectifs de recherche.....	13
2.1.3. Hypothèses de recherche	14
2.2- Revue de la littérature et méthodologie de la recherche.....	14
2.2.1. Revue de la littérature.....	14
2.2.1.1. Approche conceptuelle	14

2.2.1.2. Revue théorique.....	16
2.2.1.3. Revue empirique	23
2.2.2. Méthodologie de recherche	25
2.2.2.1. Présentation du modèle	26
2.2.2.2. Description du modèle	26
2.2.2.3. Méthode d'analyse du modèle	26
2.2.2.4. Collecte des données.....	26
2.3. Les difficultés rencontrées et solutions apportées.....	28
CHAPITRE 3 : ANALYSE DES RESULTATS ET SUGGESTIONS.....	29
3.1- Analyse des résultats de l'hypothèse 1.....	29
3.1.1. Présentation des résultats	29
3.1.2. Interprétation des résultats obtenus	29
3.1.3. Analyse des résultats l'hypothèse n°1.....	30
3.2. Analyse des résultats de l'hypothèse 2.....	31
3.2.1. Présentation, interprétation et résultats des différents tableaux ci-dessus et des graphiques qui les accompagnes.....	31
3.3. Suggestions	42
CONCLUSION.....	44
Références bibliographiques.....	45